

FFS
1992

INFO-EFS
N° 23
ISSN 0986.8569



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE



FFS031716

*BULLETIN ANNUEL D'INFORMATION
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE*
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

5



10

11



INFO EFS N° 23

1 9 9 2

**Bulletin annuel d'information de
l'Ecole Française de Spéléologie**

23 rue de Nuits - F.69004 Lyon - Tel 78.39.43.30.

**Conception et réalisation : R. LIMAGNE
T. MARCHAND**

**FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE
130 Rue St Maur 75011 Paris - Tel (1) 43.57.56.54.**

SOMMAIRE

COMITE DIRECTEUR EFS	p. 3
Editorial :	p. 4
Bilan d'activité 91 - Rémy LIMAGNE :	p. 6
Bilan d'activité 91 - Anne JOHANNET :	p. 8
Comité Directeur EFS. Composition janvier 1992 :	p. 9
Journées d'Etudes de l'EFS :	p. 10
Compte d'exploitation 1991 :	p. 14
BILAN DES REGIONS	p. 19
Ile de France :	p. 20
Bourgogne :	p. 22
Provence - Côte d'Azur :	p. 23
Rhône - Alpes :	p. 24
Aquitaine :	p. 26
Poitou - Charentes :	p. 27
Normandie :	p. 28
Franche-Comté :	p. 30
Languedoc - Roussillon :	p. 31
Alsace	p. 32
Flandre-Artois, Champagne-Ardenne, Picardie :	p. 32
Centre :	p. 33
Auvergne - Limousin :	p. 33
BILANS DES STAGES	p. 35
Stage Découverte :	p. 36
Stage Formation :	p. 37
Stage Perfectionnement :	p. 38
Descente de Canyon :	p. 39
Stage Secours :	p. 40
Actions Diverses d'Enseignement :	p. 42
Stage Qualification :	p. 42
Cycle Instructeur :	p. 43
Stage Moniteur :	p. 46
Stage Initiateur :	p. 48
ENSEIGNEMENT EXTRA-FEDERAL	p. 51
Service de Placement Fédéral :	p. 52
Label EFS :	p. 55
Les opérations Conseil-Animation auprès des CVL :	p. 56
Activité des brevetés 1990 :	p. 57
Recommandations fédérales "Spéléologie et Sécurité" :	p. 60
INFORMATIONS DIVERSES	p. 61
Quand les projets deviennent réalité... :	p. 62
Renaissance de la spéléologie libanaise :	p. 64
Information Compétition :	p. 67
Brevet d'Etat Spéléologie :	p. 70
Dégagements d'équipier sur main-courante ou tyrolienne:	p. 73
Equipements fixes en cavités :	p. 74
ANNEXE : CALENDRIER DES STAGES 1992	

COMITE DIRECTEUR
EFS

A stylized, handwritten signature or logo in black ink. It features a central vertical stroke with a horizontal bar across it, resembling the letters 'E/S'. This central element is flanked by two large, sweeping, curved lines that extend outwards and downwards, creating a wing-like or arrow-like shape.

EDITORIAL

par Rémy LIMAGNE

1992 sera une année de grand chambardement à la FFS : tous les postes d'élus nationaux seront remis aux votes, y compris celui de Président de l'EFS. Il est donc temps de faire un bilan de santé de la commission.

Sur le plan financier tout d'abord, le déficit de 1991 est cette année complètement résorbé, et nous terminons l'année avec un solde positif. Plusieurs raisons se cumulent pour aboutir à ce résultat : stabilisation de l'aide directe de la FFS (il était temps...), mais surtout succès dans la recherche de recettes propres, notamment par l'importation de matériel tchécoslovaque à bas prix et l'organisation de stages nationaux bénéficiaires. La commission s'autofinance actuellement à plus de 70 % .

L'argent néanmoins ne fait pas tout ; ce sont ses actions qui traduisent le dynamisme de la commission Enseignement. La gestion des stages est devenue et demeure efficace : il est désormais possible de présenter au Ministère Jeunesse et Sports un bilan précis de nos actions d'enseignement.

Pour l'année 1991, 148 stages ou actions d'enseignement ont fait l'objet d'un compte-rendu. Cela permet de dénombrer 1646 stagiaires (15 % de plus qu'en 1990), et un total de 9992 journées-participants. Il convient de préciser que la recrudescence des stages organisés directement par l'EFS se justifie aussi par des lacunes de programmation des régions ; par exemple aucun stage de Découverte n'avait été proposé pendant l'été au calendrier 1992. N'est-ce pas là un signe de réaction par rapport à la "frénésie décentralisatrice" des années 80 ?

Outre les stages fédéraux, l'analyse des compte-rendus annuels d'activité de cadres, et des bilans des centres agréés, met en évidence un volume considérable d'actions de terrain assurées par les brevetés EFS.

Ces actions semblent néanmoins loin de couvrir les besoins, notamment la demande estivale des Centres de Vacances. Pour l'instant, les différentes enquêtes montrent que les recommandations fédérales de sécurité sont plutôt bien respectées. Mais que se passera-t-il si les CVL qui ne trouvent pas de cadres finissent par faire appel à des non brevetés ? Répondre à cette demande n'est certes pas une opération bien rémunératrice ; mais une initiation bien menée peut susciter des vocations, et peut-être "la relève" que certains clubs ont tant de mal à assurer.

La documentation pédagogique réalisée et diffusée par l'EFS se diversifie : 2 nouveaux Dossiers-Instruction, cartes postales, Cahiers de l'EFS, vidéothèque...

Les deux dossiers "chauds" qui ont été confiés à l'EFS (la compétition, et le Brevet d'Etat) progressent de façon satisfaisante, mais exigent une disponibilité énorme de la part des quelques personnes qui ont accepté de s'en occuper.

Car c'est bien là que le bât blesse. L'ensemble du fonctionnement de l'EFS au niveau national ne repose que sur quelques épaules déjà bien trop lourdement chargées.

Ce phénomène de déresponsabilisation n'est pas nouveau, mais plusieurs signes indiquent qu'il s'accroît de façon préoccupante, alors que les charges et missions de l'EFS ne font elles que s'accroître.

Un élément particulièrement révélateur de ce malaise fut pour moi l'appel lancé publiquement lors de l'AG FFS de Montpellier sur la compétition, pour que se manifestent ceux qui sont pour comme ceux qui sont contre. Cet appel a été repris ensuite dans le compte-rendu de l'AG, et n'a finalement suscité aucune réaction...

Peut-on en déduire que tout le monde s'en fiche ? Que chacun se dit qu'"ils" se débrouilleront bien avec ça ?

Peut-on croire qu'une fédération qui affiche parmi ses membres en 1991 près d'un millier de brevetés instructeurs, moniteurs, ou initiateurs, ne soit composée que de consommateurs rétifs à tout ce qui ressemble à une tâche administrative ?

J'ose espérer qu'il n'en est rien. Car enfin, prendre une part active dans les grandes orientations politiques et concrétiser ses propres convictions peut procurer bien des satisfactions ; satisfactions encore plus appréciables quand elles sont collectivement partagées.

Les élections générales qui auront lieu en mai prochain montreront si j'ai raison ou tort de m'inquiéter. En attendant, j'oserai plagier un grand homme en disant à qui veut l'entendre :

« Ne vous demandez plus ce que la fédé peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que VOUS pouvez faire pour la fédé. »

R. LIMAGNE,

10 février 1992.

BILAN D'ACTIVITE 91 - REMY LIMAGNE

Président EFS

Quelques lecteurs d'INFO-EFS m'ont confié que la présentation de mon activité dans les précédents numéros ressemblait à un catalogue de réunions, ce qui les faisait bien rire...!

Il est certes fort réjouissant pour moi d'apprendre que quelques pages de ce fascicule sont lues et engendrent la bonne humeur. Mais à l'évidence il me faut préciser que les réunions ne constituent pas l'essentiel du travail, même si ce sont des temps forts. La partie immergée de l'iceberg, c'est la dizaine d'heures hebdomadaires passées sous la lampe de bureau ou devant l'écran de l'ordinateur. Ceci m'amène à faire un point rapide sur le fonctionnement de l'EFS.

- La Direction EFS est l'élément moteur. Sollicité très souvent par des demandes d'avis sur les questions les plus diverses, chaque membre a en charge des dossiers particuliers (Brevet d'Etat, trésorerie...). Les réunions de Direction, 3 ou 4 par an, permettent de faire le point sur ces dossiers, de traiter les problèmes rapides, de prendre des décisions collégiales.

- Le Comité Directeur (Direction + Coordinateurs Régionaux + Responsables Nationaux de stages) se réunit 2 fois par an, et débat des questions essentielles, décide des grandes orientations. Ses membres (30 actuellement) sont aussi sollicités par courrier pour des demandes d'avis. Le taux de réponses obtenu est souvent très en dessous de nos espérances... Notons que les membres du C.D. sont aussi directement informés par le siège de Lyon de tous les courriers et affaires les concernant.

- Les Journées d'Etudes annuelles de l'EFS constituent l'instance de débats, de contacts, et d'informations la plus intéressante, puisqu'ouvertes à tous.

- Le Président EFS est aussi invité aux réunions du Comité Directeur EFS, 2 à Paris et une lors du congrès fédéral.

Cela fait donc un total inférieur à 10 réunions annuelles "institutionnelles", les autres étant des réunions de circonstance (par "réunion", il faut entendre bien sûr un samedi et un dimanche).

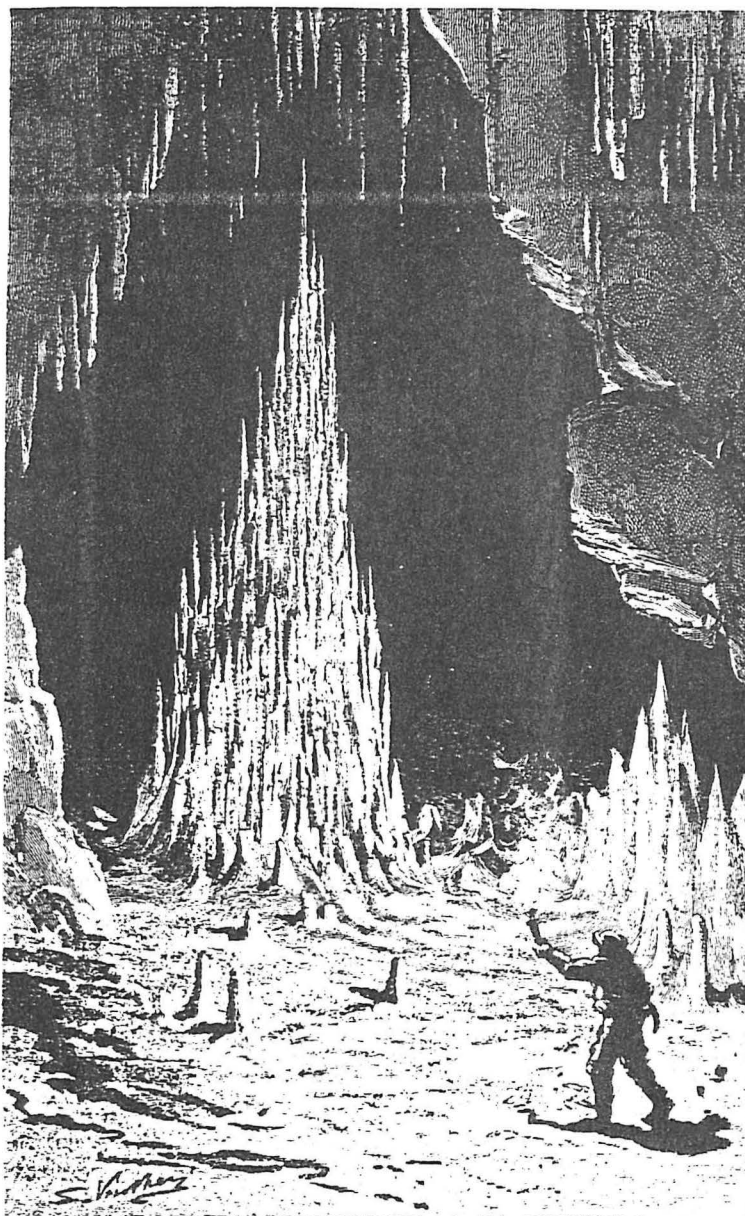
La plupart des demandes courantes de renseignements sont traitées par le secrétariat EFS, mais toute lettre nécessitant une "étude de cas" un tant soit peu approfondie est transmise à la Direction pour réponse. Par exemple les réclamations individuelles concernant la délivrance de brevets (une dizaine cette année) sont examinées par la CADDIS - Commission d'Agrément et de Délivrance des Diplômes de Spéléologie - qui se compose de la Direction plus le Responsable National de Stage concerné.

Pour ma part, le travail le plus long et le plus fastidieux est constitué par la saisie de documents, et la lecture et relecture de l'ensemble des publications réalisées par l'EFS (Dossiers Instruction, INFO-EFS...), qui s'accompagne souvent de la reprise des dessins, de la recherche de photographies, etc. Le prix de revient actuel d'une publication interdit la médiocrité.

- Les dossiers que je traite personnellement sont :
- les Labels EFS (centres agréés),
 - les formations conventionnées (APN Florac),
 - la compétition, - la gestion informatique des brevets,
 - les relations avec les régions et autres commissions FFS,
 - l'analyse des compte-rendus d'activité de cadres,
 - organisation et encadrement d'un stage Moniteur et Initiateur,
 - le suivi des stages Initiateur qui n'ont toujours pas trouvé de responsable depuis 1989...
 - et la réalisation complète du présent Info-EFS.

C'est avec quelque satisfaction que j'ai pu déléguer des dossiers tels que le Brevet d'Etat, les travaux acrobatiques, ou la fabrication de Pin's...

Alors, désolé si je vous ai fait un peu moins rire que l'an dernier !



BILAN D'ACTIVITE 91 - ANNE JOHANNET

Président-adjoint EFS

1. BILAN DES ACTIONS.

1.1. Brevet d'Etat.

Responsable du groupe de travail "Brevet d'Etat", j'ai sollicité le ministère pour le convier à participer activement à nos travaux. De nombreuses réunions, en concertation avec le SEJS et le Syndicat des Guides Spéléos ont été consacrées à l'élaboration de schémas de formations d'Etat, comprenant au moins 2 niveaux. Ces travaux ont été validés par l'Assemblée Générale FFS de Montpellier. 1992 devrait voir la mise en oeuvre de deux formations pilotes.

1.2. Réalisation de formulaires.

- Suite et fin des formulaires de demandes d'agrément de stages canyon et des cartes de Moniteur Canyon.
- Réalisation du calendrier complémentaire des stages 1991, publié en mai 1991.
- Formulaire Initiateur laissé de côté faute de temps.

1.3. Travail sur les brevets.

Participation aux réflexions sur le brevet d'Instructeur, et la modification du cursus de formation.
Poursuite de la réflexion, débutée aux Journées d'Etudes EFS sur le planning de formation du stage Moniteur.

1.4. Stage Scientifique.

Soutien pratique du stage Karstologie ARSIP/EFS à la Pierre Saint-Martin, en collaboration avec la commission Scientifique.

1.5. Travail de représentation.

Représentation de l'EFS aux Journées d'Etudes de la commission Canyon, à l'A.G. du Syndicat des Guides, partiellement auprès du Comité Directeur FFS.

1.6. Encadrement de stages nationaux.

Encadrement d'un stage Initiateur et d'un stage Moniteur.

2. BILAN MATERIEL.

Vraisemblablement 15000 kilomètres parcourus pour l'EFS, sans hélas être allée jusqu'aux antipodes ! Il ne reste qu'à espérer que ce ne fût pas inutile, car ce ne fut pas désagréable.
J'en profite pour remercier une fois de plus la joyeuse équipe de bénévoles et de salariés de l'EFS de leur aide et participation.

COMITE DIRECTEUR E.F.S.

COMPOSITION JANVIER 1992

DIRECTION

Président:.....	LIMAGNE Rémy:	90 rue du Lavoir, 39300 Syam.	84.51.62.08
Président-Adjoint:.....	JOHANNET Anne:	20 rue de la Boucle, Montèze, 30380 St Christol les Alès.	66.60.88.42
Objecteur:.....	NORE Stéphane :	E.F.S. 23 rue de Nuits, 69004 Lyon.	78.39.43.30
	RUSS Robert:	482 route de Pertuis, 84300 Cavailon.	90.71.43.99
	DELOZANNE Raynal:	Ecole du Centre, Place de l'Hôtel de Ville, 01700 Miribel.	78.55.37.23
	REMY Cyriaque:	Le Bourg, 38380 Saint Pierre de Chartreuse.	76.88.65.66
Conseillers Techniques Régionaux:	MEYSSONNIER Marcel (Lyon), FULCRAND Serge (Toulouse).		
Secrétariat Pôle Fédéral de Lyon:	ROUCHON Monique, THORAL Marie-Claude.		

COORDINATEURS REGIONAUX

Région A :.....	CORDIER Christophe:	16 boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris.	(1)45.84.09.85
Région B :.....	JOVIGNOT François:	1 rue Bossuet, 21160 Marsannay la Côte.	80.52.83.97
Région C :.....	TANGUILLE Laurence:	Bât. I.3 , rue René Trousselle, 69120 Vaulx en Velin.	78.80.70.93
Région D :.....	ZIEGLE Denis:	7 rue de Montigny, 13100 Aix en Provence.	42.96.01.51
Région E :.....	BOUSSAGOL Christian:	La Cadière, 30170 Saint Hippolyte du Fort.	66.77.21.21
Région F :.....	BERNHART Agnès:	12 allée de Bigorre, 31770 Colomiers.	61.78.26.31
Région G :.....	GODART Jean-François:	4 rue Darrichon, 64000 Pau.	59.84.48.15
Région H :.....	BOUCHET Pascal:	1 place Léo Lagrange, 44800 Saint-Herblain (intérim).	40.58.64.09
Région J :.....	LUTZ Roger:	7 rue de la Haie Brout, 76800 St Etienne du Rouvray.	35.66.68.05
Région K :.....	MULOT José:	Thoix, 80160 Conty.	22.41.28.45
Région L :.....	HEGO Philippe:	7 rue Marie Poirot, 88240 Bains-les-Bains.	29.36.22.82
Région M :.....	MARCHAND Thierry:	Freyssinges, 19150 Cornil.	55.27.25.53
Région N :.....	MASSON Thierry:	50 rue de Notz, 36000 Châteauroux.	54.27.34.19
Région P :.....	BRESSON Laurent:	Chézaboïs, 39800 Colonne.	84.37.53.94
Région R :.....	HESTIN Pascal:	Vraie Côte 46, Petit Rombach, 68160 Ste Croix aux Mines.	89.58.56.40
Région S :.....	ROUSSELOT Alain:	Pharmacie, Le Bourg, 16380 Marthon.	45.70.25.37

RESPONSABLES NATIONAUX DE STAGES

INSTRUCTEUR :.....	DUCHENE Maurice:	La Caussette, Lacaugne, 31390 Carbonne .	61.87.19.75
MONITEUR :.....	GODART Jean-François:	4 rue Darrichon, 64000 Pau.	59.84.48.15
INITIATEUR :.....	DIRECTION EFS (intérim).		
QUALIFICATION SPELEO :..	KERDAFFREC Jacques:	Rue de Gabizos, Asson, 64800 Nay.	59.71.06.44
PERFECTIONNEMENT :.....	MULOT José:	Thoix, 80160 Conty.	22.41.28.45
FORMATION :.....	RUSS Robert:	482 route de Pertuis, 84300 Cavailon.	90.71.43.99
DECOUVERTE :.....	SAUVAJON Luc:	14 rue des Bergers, 38000 Grenoble.	76.46.37.49
ACTIONS DIVERSES :.....	KERDAFFREC Jacques:	Rue de Gabizos, Asson, 64800 Nay.	59.71.06.44
STAGES SCIENTIFIQUES :..	VALLET Philippe:	4 rue du Capitaine Poirot, 88200 Saint Nabord Fallières.	29.62.50.28
STAGES SECOURS:.....	COUTURIER Jean-Paul:	6 rue Abbé Grégoire, 92130 Issy-les-Moulineaux.	(1)46.38.17.66
STAGES CANYON:.....	AUMASSON Norbert:	66210 Sauto.	68.30.23.08
STAGES PLONGEE:.....	en attente de désignation par la commission Plongée Souterraine.		

JOURNEES D'ETUDES DE L'EFS

19-20 octobre 1991 - Herran (Haute-Garonne)

INTRODUCTION.

Les Journées d'Etudes 1991 de l'EFS se sont déroulées les 19 et 20 octobre à la Maison des Gouffres de Labaderque (Herran, Haute-Garonne). Le contexte aura été difficile : lieu excentré s'il en est ; hébergement confortable mais trop exigü, complété tant bien que mal par une tente militaire protégeant bien de la grêle, mais pas de la froidure de la Coume...

Malgré tout, 60 cadres fédéraux ont fait le déplacement, certains de plus de mille kilomètres. Etait-ce pour faire honneur aux deux anciens Présidents FFS qui ont accepté notre invitation de venir aux Journées d'Etudes de l'EFS...?

1. OUVERTURE DES J.E. 91 (Rémy LIMAGNE).

Trois communications importantes seront faites au cours des J.E. : Michel DECOBERT sur les assurances, Jean-Pierre MONTEILS sur le professionnalisme, Jean-Pierre HOLVOET sur un sujet chaud qui concerne tous les cadres fédéraux.

Nous devons profiter de la présence de nombreux cadres pour faire passer les informations importantes. Ces Journées d'Etudes annuelles, instance de réflexion et de concertation de l'EFS, permettront aussi d'aborder les quatre gros dossiers en cours : le Brevet d'Etat, la compétition, les stages Initiateur et Moniteur, la recherche de financements propres.

Nous devons trouver des remèdes à la baisse de niveau constatée des candidats initiateurs, à la diminution du nombre de candidats au monitorat. Pour ce qui est des finances, on notera que les stages nationaux ont été largement bénéficiaires cette année, et que l'EFS a profité d'une opportunité pour importer du matériel bon marché de l'étranger. Par contre, deux axes "rentables" restent à développer : la diffusion de la documentation EFS qui demeure trop centralisée, la réalisation d'encadrements ponctuels au bénéfice de la commission.

2. INFORMATIONS SUR LES ASSURANCES (Michel DECOBERT).

Michel DECOBERT, actuel Président de la commission Assurance de la FFS commence par un rappel historique sur cette commission qui existe depuis 1974, et présente les nouveaux avenants au contrat imposés par la loi du 1er octobre 1991. Ces données figureront dans le prochain Spelunca.

Tout serait simple si chaque spéléo était assuré par la FFS, or ce n'est pas le cas. Le problème se complique pour les spéléos en situation d'encadrement. Une attestation d'assurance doit être exigée pour les stagiaires comme pour les cadres. Nos formulaires d'inscription sont à modifier sur ce point. Rappel est fait sur l'utilisation de la Spéléocarte (réservée aux débutants), ainsi qu'une information sur le contrat couvrant les locaux des clubs.

3. PROFESSIONNALISME ET BREVETS D'ETAT (Jean-Pierre MONTEILS).

C'est en tant que "professionnel consultant expert en tourisme et espace rural" que J.P. MONTEILS livre aux participants son point de vue personnel sur ces questions.

On remarque actuellement une inflation du réflexe "consommation" par rapport aux activités jusque là confidentielles, et ni la réglementation ni l'encadrement ne suivent. La France est le seul pays d'Europe à posséder un système de Brevet d'Etat d'Educateur Sportif depuis 1975. Or la demande précède l'offre, et l'existence d'une clientèle pousse les pratiquants à faire de leur passion un métier. Dans ce domaine, il existe des aberrations, et un non respect de la loi de juillet 1984 (art 43).

- La FFS comme toute autre fédération gère "avec autorisation de l'Etat" les pratiquants de l'activité sportive.

- Si un club spéléo produit une offre à l'attention de ses membres, c'est sa fonction ; s'il agit en direction d'un tiers, c'est une prestation commerciale. La FFS forme des bénévoles pour l'encadrement ; elle ne peut pas les rémunérer sans entrer dans l'illégalité. Dans le milieu de la spéléo, des intérêts divergents s'opposent : démarcation entre consommateurs et militants, existence désormais d'un créneau professionnel.

- Le Ministère français de Jeunesse et Sports se doit d'assurer la sécurité du public, d'où les Brevets d'Etat qui réglementent la plupart des encadrements d'activités sportives ; mais il est certain que ce système ne sera pas étendu à la Communauté Européenne. Il y a actuellement ambiguïté entre enseignement sportif et guidage.

- A titre d'exemple, dans le domaine du tourisme équestre s'est créée une structure de professionnels, avec ses propres diplômes professionnels, reconnus par la commission interministérielle des titres et diplômes homologués. C'est une expérience unique basée sur le fait que la légalité d'aujourd'hui est différente de la légitimité (prise en compte des faits), et que le "fait" précède toujours le "droit".

Pour la spéléologie, il y a urgence à voir la réalité en face : la compétence des professionnels et leur plurivalence, l'obligation du diplôme pour enseigner, la baisse de la pratique fédérale et l'augmentation de la pratique occasionnelle.

Un échange d'idées s'effectue à l'issue de cette intervention, éclairage nouveau sur le malaise actuel ressenti à la FFS.

4. GROUPE DE TRAVAIL EFS "BREVET D'ETAT" (Anne JOHANNET).

Rappel du nouveau schéma directeur des formations, de la communication faite à l'AG FFS, des réunions de travail dont les compte-rendus ont été diffusés à tous les cadres actifs EFS.

Jean-Pierre HOLVOET précise la position du Comité Directeur FFS : on ne poursuit pas la concertation avec le Ministère si celui-ci refuse d'accorder la Délégation à la FFS. Brevet d'Etat et compétition sont mis dans la balance pour atteindre ce but.

Bernard NABOULET signale qu'en ce qui concerne le canoë-kayak, les finances sont recentrées par le Ministère sur le sport de haut-niveau et non plus le loisir.

5. CONSTITUTION DE 2 GROUPES DE TRAVAIL.

a) Stage Moniteur (animation Serge FULCRAND).

Objectifs : comment susciter les vocations de futurs responsables de stages ? Comment rendre ces stages plus homogènes ?
Elaboration d'une grille de stage. Evaluation des stagiaires moniteurs.

b) Stage Initiateur (animation Rémy LIMAGNE).

Objectifs : comment expliquer l'évolution du niveau des candidats initiateurs ? Regroupement des cadres de stages Initiateurs 1992. Propositions de grilles de stage, comparaisons de méthodes pédagogiques, conseils aux responsables de stages.

Ces groupes de travail n'auront pas donné lieu à des résultats très concrets (réunion tardive, groupes à effectifs trop importants). A l'issue des discussions, Rémy LIMAGNE insiste pour que ces thèmes fassent l'objet de sujets de recherches pour des moniteurs entrant dans le cycle Instructeur.

6. RECHERCHE EN EDUCATION PHYSIQUE (François JOVIGNOT).

Il s'agit d'un travail tout à fait novateur dans le domaine de la spéléologie, effectué dans le cadre d'un DEA d'Education Physique et Sportive à l'Université de Dijon. François JOVIGNOT présente succinctement le contenu et les conclusions de son mémoire qui sera soutenu en fin d'année. Cinq têtes de chapitre (domaine physique, technique, cognitif, social, psychologique) et une liste de 31 aptitudes mises en jeu en spéléologie, constituaient la base d'une enquête diffusée à 54 "experts", la plupart cadres EFS, qui devaient noter ces aptitudes selon leur importance.

Les aptitudes ayant obtenu la note maximale sont dans l'ordre : le plaisir, la conscience du risque, la connaissance des matériels et techniques, la connaissance de soi, le contrôle de soi, l'esprit mécanique, la force dynamique des membres inférieurs, l'écoute et l'attention aux autres, l'endurance. Un exemplaire du mémoire est consultable à la bibliothèque EFS.

7. INFORMATION SUR LA COMPETITION (Rémy LIMAGNE).

Rémy LIMAGNE rappelle que la compétition en spéléo existe déjà en France, mais que la FFS n'y participe pas ("triathlon" de la Dent de Crolles, manifestations dans les Pyrénées, compétition en Espagne gagnée par des spéléos de la FFS...). L'association Jeux Pyrénéens de l'Aventure a sollicité la FFS pour organiser des épreuves spéléo et canyon pour 1993. Le Comité Directeur FFS a chargé l'EFS de ce dossier ; la commission se doit donc de répondre à la demande fédérale.

Le groupe de travail EFS se constitue de Rémy LIMAGNE (coordination), Serge FULCRAND (règlements), Marcel MEYSSONNIER (relation fédérations étrangères), Maurice DUCHENE (organisation spécifique des Jeux Pyrénéens de l'Aventure).

Jean-Pierre HOLVOET reprecise le rôle du groupe de travail tel qu'il a été défini par l'AG FFS : mener une expérience avec les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, faire le bilan des problèmes d'organisation des compétitions, en mesurer les retombées éventuelles. Mener une action expérimentale ne signifie pas que la FFS prenne en compte la compétition ; la décision de poursuite ou d'interruption sera du ressort de l'Assemblée Générale.

La question de la délégation ministérielle est évidemment très liée à l'organisation de compétitions. Bernard NABOULET précise que seule une fédération délégataire peut délivrer des titres. Si la FFS obtient ce statut, il lui permettra d'effectuer un certain contrôle sur le phénomène "compétition".

Maurice DUCHENE refait l'historique des Jeux Pyrénéens de l'Aventure (voir INFO-EFS n°22). Les Jeux se dérouleront en 1993. Une pré-sélection aura lieu pour les épreuves spéléo au rassemblement FFS de Saint-Gaudens, en mai 1992 ; les sélections de descente de canyon se dérouleront en septembre dans les Hautes-Pyrénées. L'U.V. Instructeur de décembre-janvier 1992 portera plus spécialement sur l'organisation de ces compétitions.

8. MANIFESTATION FEDERALE (Jean-Pierre HOLVOET).

Le secrétaire-général appelle tous les participants aux Journées d'Etudes à une manifestation nationale qui se déroulera à Cahors le 26 octobre à 15 h...

Il s'agit de manifester contre les tentatives des sapeurs-pompiers de monopoliser les secours spéléos. Le problème est ancien, mais a rebondi de façon spectaculaire lors de l'accident de l'Igue de Viazac (Lot) pour lequel les pompiers ont délibérément écarté les équipes SSF du Lot, au profit de renforts pompiers des départements voisins.

La démesure de telles opérations, effrayante pour les élus, met en jeu la libre pratique de la spéléo, en les incitant à interdire l'accès aux sites souterrains.

Les actions envisagées feront l'objet d'un courrier diffusé à tous les échelons fédéraux : entrevue avec le Préfet et le Président du Conseil Général du Lot, lettre de la FFS au Ministère de l'Intérieur, conférence de presse FFS/EFS/SSF à Besançon, information aux Présidents de CDS...

Une large mobilisation des spéléos est demandée pour appuyer ces actions.

C.R. d'après les notes de Marcel MEYSSONNIER.

```
*****
*
*   PROCHAINES JOURNEES D'ETUDES DE L'EFS   *
*
*   10 ET 11 OCTOBRE 1992, A LYON         *
*
*****
```

EFS COMPTE D'EXPLOITATION 1991

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
<u>SECRETARIAT</u>			
Timbres - courrier	1396.00	24790.80	- 23394.80
Téléphone - fax		22015.86	- 22015.86
Papier photocopieur		2085.88	- 2085.88
Fournitures de bureau		14394.41	- 14394.41
Réparation matériel de bureau	467.86	2505.19	- 2037.33
Matériel de bureau	1022.27	8234.79	- 7212.52
Photocopies	10859.40	21801.50	- 10942.10
Offset		5091.50	- 5091.50
Cartes initiateur spéléo		800.00	- 800.00
Cartes moniteur canyon	866.00	866.00	0
Pochettes E.F.S.		4486.00	- 4486.00
Calendrier des stages		4184.25	- 4184.25
Dépliant E.F.S.		4045.35	- 4045.35
Divers		1228.81	- 1228.81
	----- 14611.53	----- 116530.34	----- - 101918.81
 <u>DEPLACEMENTS</u>			
Réunion Direction 1		6640.80	- 6640.80
Comité Directeur E.F.S. mars		8584.33	- 8584.33
Réunion Direction 2		4714.00	- 4714.00
Réunion Bureau août		97.00	-97.00
Congrès F.F.S.		4192.05	- 4192.05
Journées d'études E.F.S.	2407.00	14153.87	- 11746.87
Relations Internationales	10000.00	7335.87	2664.13
Journées d'études canyon		872.19	- 872.19
Déplacement Direction		3538.00	- 3538.00
Divers		2189.30	- 2189.30
	----- 12407.00	----- 52317.41	----- - 39910.41

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
<u>PUBLICATIONS</u>			
Spéléhome	960.00		960.00
Dossier Instruction	11073.00	6720.25	4352.75
Périscope	7560.00	13482.00	- 5922.00
B.T.J.	1436.00	3451.00	- 2015.00
Que sais-je ?	270.00	500.00	-230.00
Découverte de l'Ain	300.00	1380.00	-1080.00
Cartes postales	2667.50	6346.28	-3678.78
Signes spéléo conventionnels	135.00		135.00
Info E.F.S.	332.00	14136.50	-13804.50
Les animaux des gouffres ...	124.00	2000.00	- 1876.00
Affiches FRAPNA	505.00		505.00
Audetat	4200.00	1000.00	3200.00
Cahier E.F.S.	2170.00		2170.00
Dossier CRIDOC	180.00		180.00
Petit débrouillard	200.00		200.00
Stalactites et Stalagmites		480.00	- 480.00
Carnets de stages	600.00	2994.65	-2394.65
Pin's		15000.00	-15000.00
Divers	585.00	1425.00	-840.00
	-----	-----	-----
	33297.50	68915.68	- 35618.18

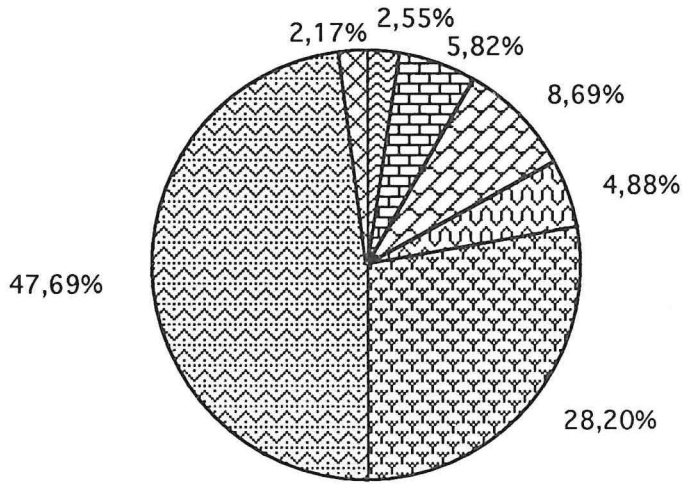
MATERIEL ET DOCUMENTATION


Matériel d'exploration	1388.50	16799.55	- 15411.05
Documentation bibliothèque		2780.00	- 2780.00
Documentation audio-visuel		5177.17	- 5177.17
Location matériel exploration	14322.00	920.00	13402.00
Tee shirt	7290.00	11357.13	- 4067.13
Matériel Tchèque	26728.00	8961.00	17767.00
	-----	-----	-----
	49728.50	45994.85	3733.65

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
<u>PERSONNEL</u>			
Objecteur	4960.00	2500.00	2460.00
Formation personnel	772.00	772.00	0.00
	-----	-----	-----
	5732.00	3272.00	2460.00
<u>SERVICES</u>			
Convention label	2500.00		2500.00
Placement brevetés	360.00		360.00
Placement organismes	2430.00		2430.00
Convention stages	4500.00	3600.00	900.00
A.P.N. Florac		2160.00	-2160.00
Spéléhome - minitel	1600.00		1600.00
Dépot Logo E.F.S.		955.00	- 955.00
	-----	-----	-----
	11390.00	6715.00	4675.00
<u>GROUPE DE TRAVAIL</u>			
Brevet d'Etat	10815.31	12587.50	- 1772.19
Compétition		6322.00	- 6322.00
	-----	-----	-----
	10815.31	18909.50	- 8094.19
<u>SUBVENTIONS ET FRAIS</u>			
Versements F.F.S.	144000.00		144000.00
Mouvement de fonds	17317.24	14716.00	2601.24
Frais de tenu de compte		5.00	- 5.00
Frais de change		42.00	- 42.00
Déficit exercice 1990		15911.46	- 15911.46
	-----	-----	-----
	161317.24	30674.46	130642.78

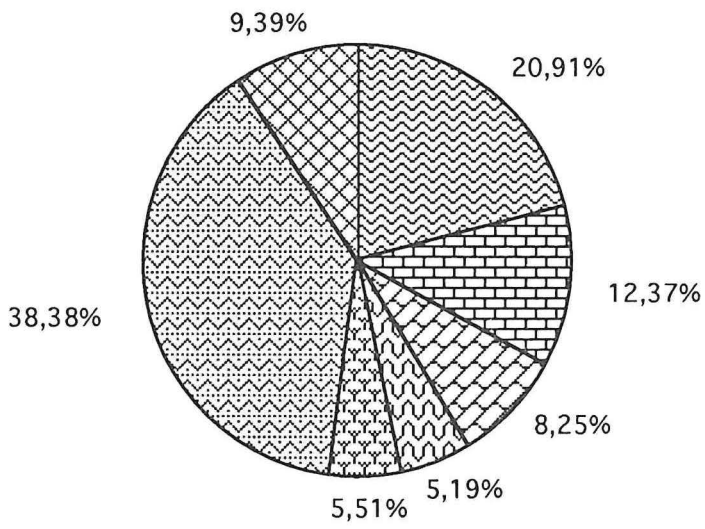
	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
<u>STAGES</u>			
Instructeur	0.00	1797.00	-1797.00
Moniteur	105840.00	95597.00	10243.00
Initiateur	54250.00	42039.00	12211.00
Formation	5500.00	4756.00	744.00
Perfectionnement	65486.00	35000.00	30486.00
Découverte	6250.00	5540.00	710.00
C.P. Tir	35500.00	29150.00	6350.00
	-----	-----	-----
	272826.00	213879.00	58947.00
TOTAL GENERAL	<u>572125.08</u>	<u>557208.24</u>	<u>14916.84</u>

RECETTES EFS 1991



-  SECRETARIAT
-  PUBLICATIONS
-  MATERIEL ET DOCUMENTATIONS
-  DIVERS
-  SUBVENTIONS ET FRAIS
-  STAGES
-  DEPLACEMENTS

DEPENSES EFS 1991



BILAN DES REGIONS 1991



I L E D E F R A N C E

Par Christophe CORDIER

1. LE COMITE SPELEOLOGIQUE D'ILE DE FRANCE.

Ce sont près de 900 spéléologues fédérés qui composent le CSR "A". Malgré l'éloignement des massifs karstiques, la spéléologie francilienne est très active et diversifiée, tant dans ses pratiques que dans ses projets. Le nombre de fédérés (et de pratiquants non fédérés) est en augmentation constante.

Cette année, la commission Enseignement a recensé 11 nouveaux initiateurs qui s'ajoutent aux 52 autres initiateurs fédérés. A titre indicatif, 12 seulement ont retourné leur compte-rendu annuel d'activités à l'EFS. Le nombre de moniteurs est de 13, dont 2 engagés dans le cycle instructeur, qui viendront épauler le seul instructeur validé de la région.

Une spécificité de la région est de ne pas posséder de terrain de jeu karstique. Certes, il existe bien quelques carrières pleines d'histoires, quelques phénomènes karstiques dans le Val d'Oise ou les grès de la forêt de Fontainebleau, mais notre véritable terrain d'investigation est beaucoup plus loin. Cela fait du spéléo parisien un boulimique de la route. Heureusement, tous ces déplacements nous amènent à connaître de nombreux massifs, grottes et gouffres, en France et à l'étranger. Avec une bonne préparation, chaque année les nombreux camps d'été débouchent sur des résultats significatifs, tout comme les nombreuses expéditions au travers du monde.

Notre commission d'Enseignement s'emploie à offrir aux spéléos un maximum de possibilités de formation, dans les domaines les plus divers, afin qu'ils connaissent mieux leurs capacités et le milieu souterrain.

2. ORGANISATION DE L'EFS DANS LA REGION.

La commission Enseignement dispose de 7 correspondants départementaux qui sont :

- Jean-Yves PERRIER (Ville de Paris, 75) ;
- Jean-Pierre HOLVOET (Seine et Marne, 77) ;
- Tibor VALRANGES (Essonne, 91) ;
- Véronique MASSA (Hauts de Seine, 92) ;
- Corinne ARSENAULT (Seine Saint Denis, 93) ;
- Bertrand VALENTIN (Seine et Marne, 94) ;
- François EDOUARD (Val d'Oise, 95) ;

L'équipe s'est quelque peu renouvelée. Les correspondants départementaux ont pour rôle la diffusion des informations de l'EFS au sein de leur CDS, le recensement des actions de formation dans leur département, la promotion des stages, et l'information des futurs stagiaires. Une douzaine de cadres de la région ont participé à 2 réunions pour définir les axes de travail de la commission et élaborer le calendrier des stages.

La feuille de liaison "EFS Région A" destinée aux cadres fédéraux est parue 3 fois cette année. A l'avenir, nous étendrons sa diffusion aux présidents de CDS et de clubs.

3. BILAN DE L'ANNEE 1991.

5 stages régionaux, ayant regroupé environ 45 stagiaires:

- 1 Initiateur en week-ends, cette formule échelonnée permet aux stagiaires et aux cadres d'approfondir les réflexions pédagogiques.

- 1 Formation Technique ; la demande est importante.

- 1 Formation aux Techniques Secours : peu de stagiaires, mais amélioration du niveau.

- 1 pré-moniteur, si nécessaire à la région.

- 2 stages de plongée souterraine avec beaucoup de succès.

8 stages départementaux, dont 5 "prévention et sensibilisation aux techniques secours", dont la promotion n'est plus à faire. L'équipe régionale EFS/SSF a élaboré et diffusé un référentiel disponible à l'EFS. 2 stages "équipier de club", au contenu proche du "Formation Technique", et 1 stage Découverte.

Pour 1992, nous souhaitons qu'il y ait 1 breveté par club. L'équipe régionale proposera des stages variés, en portant ses efforts sur la prévention et la formation de cadres. Une aide financière à la formation est toujours possible. La commission fera aussi la promotion de l'activité en diffusant une image plus positive de la spéléologie.

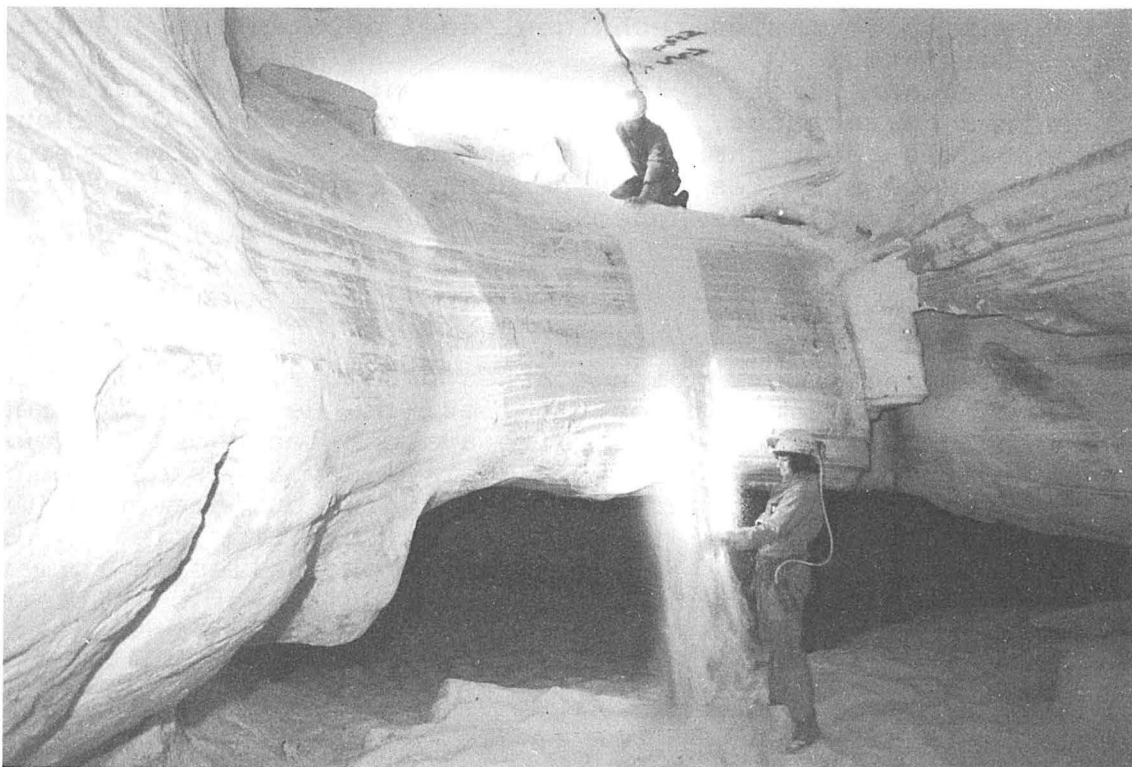


Photo : Olivier PELLEGGRI

BOURGOGNE

Par François JOVIGNOT

1. LA REGION BOURGOGNE.

La Bourgogne compte 250 fédérés (augmentation de 5 % par rapport à 1990). Une trentaine d'Initiateurs peuvent être considérés comme actifs, plus 3 nouveaux brevetés cette année ; mais nous n'avons plus de Moniteur participant à nos actions.

Sur la plan karstique, la Bourgogne est une terre d'accueil, dans le sens où les spéléos locaux épuisent vite les possibilités spéléologiques et vont ensuite chercher ailleurs (Jura, Vercors, Espagne...). Par contre, nous recevons beaucoup de spéléos du nord et de l'est, venant visiter les deux réseaux dépassant 20 km que sont le Neuvon et la Combe aux Prêtres.

2. BILAN EFS 1991.

Deux coordinateurs départementaux sont en place : Alain GUILLON dans l'Yonne, et Guy JACROT en Saône et Loire.

Pour la première fois depuis longtemps, le bulletin de la Ligue a publié une feuille d'information "spéciale formation". Une réunion de cadres est prévue cet hiver, ce sera la première depuis au-moins 10 ans. La création d'un nouveau CDS dans la Nièvre a entraîné un besoin de formation : 3 journées ont été assurées, plus un rassemblement en Côte d'Or. Les objectifs étaient la formation technique des débutants, jusqu'au niveau pré-initiateur.

Pendant l'été, les clubs font de l'animation avec les centres de vacances, dans l'Yonne et en Côte d'Or. Nous sommes confrontés à un phénomène classique de saturation, provenant du fait que ce sont les mêmes personnes qui font des encadrements bénévoles depuis des années.

3. PERSPECTIVES.

1991 est pour moi une année d'espoir, car il me semble que se met en place un dispositif (feuille de liaison, réunion de cadres) qui permettra de faire avancer les choses. Nous n'avons pas prévu de stage pour 1992, car il n'y a pas de demande pour une formation longue. Les candidats au brevet d'Initiateur préfèrent s'inscrire ailleurs, ce qui est très bien. Par contre, nous poursuivrons les journées ponctuelles de formation pour aider les jeunes à accéder au niveau du brevet d'Initiateur.

PROVENCE - COTE D'AZUR

Par Denis ZIEGLE

1. LA REGION PROVENCE - COTE D'AZUR.

La région "D" se constitue de 6 départements plus la principauté de Monaco. Les effectifs au 5 décembre 1991 :

Dépt.:	clubs	:	fédérés	:	Instruct.	:	Monit.:	:	Init.:	:	tot. brevetés	
04	:	1	:	26	:	0	:	1	:	2	:	3 (11,5%):
05	:	3	:	27	:	1	:	1	:	5	:	7 (25,9%):
06	:	16	:	164	:	3	:	4	:	9	:	16 (09,8%):
13	:	28	:	267	:	1	:	6	:	26	:	30 (11,2%):
20	:	4	:	44	:	0	:	0	:	2	:	2 (04,5%):
83	:	14	:	163	:	0	:	4	:	13	:	17 (10,4%):
84	:	12	:	150	:	2	:	5	:	13	:	20 (13,3%):
Monac:	:	1	:	21	:	0	:	0	:	0	:	0 :
TOTAL:	:	79	:	862	:	7	:	21	:	67	:	95 (11%):

Cette proportion de 11 % de brevetés en région D est bien faible. Notons toutefois que le CSR s'est enrichi de 4 moniteurs et 7 initiateurs cette année.

Tous les départements comportent au-moins une zone karstique même réduite comme dans les Bouches-du-Rhône ; mais le potentiel humain est énorme dans ce département (Aix-Marseille).

Une conséquence de cette situation est que les spéléos se connaissent peu, et que seuls les stages et exercices secours les rapprochent de temps en temps.

2. ORGANISATION DE L'EFS EN REGION D.

Il y a un coordinateur départemental par département ; une réunion a eu lieu avec eux et quelques moniteurs et instructeurs. Elle a donné naissance au premier numéro de notre feuille de liaison "Virus", à parution trimestrielle. On s'aperçoit que les nouveaux brevetés sont les plus motivés.

L'année 1991 a vu 7 stages organisés dans la région :

- 1 stage Formation technique (CDS 84) ;
- 1 stage Initiateur (CSR "D") ;
- 1 stage Scientifique (CDS 84) ;
- 2 stages Topographie (CDS 83 et CDS 84) ;
- 2 stages Plongée (CDS 13 et CDS 84) .

Le CDS 84 a organisé aussi 3 week-end de Découverte pour mettre en commun le matériel et les techniques pédagogiques, et réunir les cadres du département autour d'un projet commun.

Pour 1992, nous voulons inciter les initiateurs à passer le Monitorat, d'où l'organisation d'un stage Pré-Moniteur. En plus sont prévus un Pré-Initiateur (CDS 06), 1 Formation (CDS 84), 2 week-end scientifiques (CSR), 3 week-end Découverte (CDS 84).

Une réunion de cadres est prévue le 24 janvier 92.

RHONE - ALPES

Par Fabien DARNE
et Laurence TANGUILLE

1. LA REGION RHONE-ALPES.

La région "C" regroupe toujours environ 1200 spéléos fédérés. Elle possède environ 333 cadres "potentiels", dont 225 sont membres de la FFS en 1991, soit 67,5 % des brevetés. Ces cadres fédérés représentent tout de même 1 spéléo sur 5 dans la région. Ils se répartissent en :

- 267 initiateurs, dont 68 % fédérés ;
- 49 moniteurs, dont 59 % fédérés ;
- 17 instructeurs, dont 88 % fédérés.

2. ORGANISATION DE LA COMMISSION ENSEIGNEMENT.

Les deux responsables, Laurence TANGUILLE et Fabien DARNE, ont continué le travail commencé en 1989. Les nouveaux correspondants départementaux ont beaucoup mieux rempli leur "contrat moral". Il apparaît que le cadre qui peut le mieux servir de relai départemental est finalement celui qui organise des stages dans son CDS.

La "Feuille de C", feuille de liaison de la commission continue à paraître en 120 exemplaires, de façon bimestrielle.

Une réunion de cadres a eu lieu les 5 et 6 octobre en Savoie. Plus de 20 brevetés ont répondu à l'appel.

3. BILAN DE 'ANNEE 1991.

3.1. Stages et brevets.

- 3 stages Initiateur programmés par le CSR, 1 annulé.
- 1 stage Formation-Perfectionnement (CDS 69).
- 1 stage Découverte, et 1 stage Technique (CDS 42).
- 2 stages Karstologie, et 1 stage Paléontologie (CSR).
- 1 stage Initiation Canyon, et 1 Moniteur Canyon annulé.
- 1 stage Plongée (CSR).
- 1 stage Equipier / Chef d'Equipe secours (CSR).
- 1 stage Désobstruction (CDS 26).
- 1 stage Photographie (CSR).
- 1 formation pré-initiateur (CDS 01).

41 nouveaux initiateurs en 1991, 3 moniteurs-stagiaires supplémentaires, et 2 moniteurs engagés dans le cycle Instructeur.

3.2. Actions vers l'extérieur.

Des opérations "Conseil-Animation en centres de vacances" ont eu lieu dans l'Ain et en Savoie. Les DDJS Ardèche et Drôme n'ont pas reconduit cette action.

Les deux manifestations annuelles "Sport dans la ville" et "Sport pour tous" ont été animées à Lyon par le CDS 69 pour le compte du Comité Régional.

3.3. Budget de la commission.

La commission Enseignement dispose pour ses frais de fonctionnement (hors subventions aux stages régionaux et stagiaires moniteurs) d'un budget d'environ 11000 francs, soit 5% du budget du CSR Rhône-Alpes.

4. PERSPECTIVES 1992.

- 22 stages programmés dans la région, c'est un record !
Un stage national Moniteur, 3 Initiateurs du CSR plus 1 national,
7 stages techniques, 5 stages canyon, 2 scientifiques, 1 stage plongée, secours, désobstruction...

- Publication et diffusion de la "Feuille de C".
- Présence sur les stages et contacts de terrain.
- Contacts avec les administrations.
- Réalisation 'une malle pédagogique.
- Organisation des Journées d'Etudes EFS 1992 à Lyon.
- Formation d'un successeur...

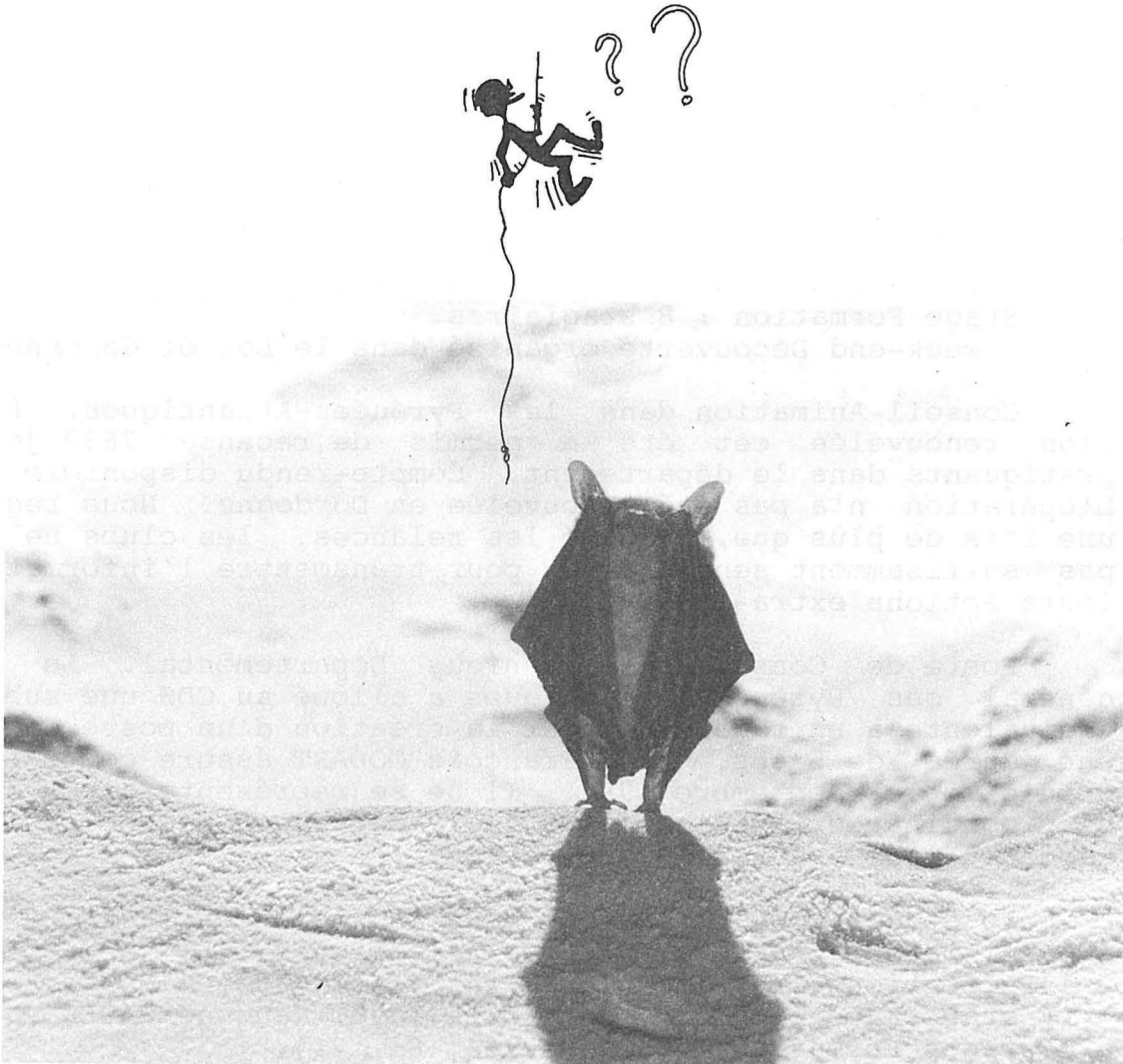


Photo : Olivier PELLEGRINI

AQUITAINE

Par Jean François GODART

1. LA REGION AQUITAINE.

Dept	Instruct.	Monit. validés	non validés	Initiateurs
24	0	1	1	4
33	0	0	0	3
40	0	0	0	1
47	0	0	0	5
64	2	4	3	30
TOTAL	2	5	4	43

5 nouveaux brevetés Initiateur en 1991, et 1 moniteur-stagiaire.

La commission Enseignement dispose d'un budget de 8600 F alloué par le CSR G. 3000 F ont été consacrés à des achats de matériel, et 3000 F ont été répartis sur les stages.

2. LES STAGES.

Une fois de plus, aucune nouvelle des stages organisés par le club Ziloko Gizonak. La Direction EFS lui a retiré son agrément pour l'organisation de stages fédéraux.

Stage Initiateur : 14 candidats ;

Stage scientifique : 12 stagiaires ;

Stage Formation : 8 stagiaires.

1 week-end Découverte organisé dans le Lot et Garonne.

Conseil-Animation dans les Pyrénées-Atlantiques. L'opération renouvelée cet été a permis de recenser 7630 journées-pratiquants dans le département. Compte-rendu disponible au CSR. L'opération n'a pas été renouvelée en Dordogne. Nous regrettons une fois de plus que, malgré les relances, les clubs ne soient pas suffisamment sensibilisés pour transmettre l'information sur leurs actions extra-fédérales.

Poste de Conseiller Technique Départemental. Le conseil général des Pyrénées-Atlantiques a alloué au CDS une subvention équivalente à un salaire, pour la création d'un poste de CTD sur une durée de 5 ans. Jean-François GODART assure cette fonction depuis le 1er septembre 1991. Il ne se représentera pas au poste de Coordinateur Régional EFS en 1992 ; Jean-Michel LABADIE est candidat pour assurer la succession.

10 stages sont programmés dans la région en 1992 :

- 1 Initiateur dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- 1 Perfectionnement Technique (64) ;
- LE stage Karstologie de la Pierre, avec Jacques BAUER ;
- 3 stages Formation Technique (64, 64, 24).
- 1 tests techniques Moniteur Canyon (64) ;
- 1 stage complet Moniteur Canyon (64) ;
- 2 Perfectionnement descente de Canyon (64).

POITOU - CHARENTES

Par Alain ROUSSELOT

1. LES BREVETES DU CSR "S".

La région Poitou-Charentes se compose de 4 départements : Charente, Charente-Maritime, Deux Sèvres, Vienne, qui totalisent 46 brevetés EFS.

Charente :	3 initiateurs + 1 moniteur
Charente-Maritime :	6 initiateurs + 1 moniteur
Deux Sèvres :	10 initiateurs + 1 moniteur
Vienne :	22 initiateurs + 2 moniteurs

En 1990, 5 brevetés seulement avaient renvoyé leur compte-rendu annuel d'activités ; ils sont 11 cette année, ce qui est plutôt encourageant.

2. BILAN DES ACTIONS 1991.

- 1 stage Découverte, qui a rassemblé 14 stagiaires, soit deux fois plus que l'an dernier.
- 1 stage de Formation Technique qui s'est déroulé dans le Lot.
- Le 16 novembre a eu lieu en Charente une journée d'initiation pour le grand public. 85 participants étaient sur place. Nous espérons ainsi faire venir de nouveaux membres dans les clubs.

3. PROJETS 1992.

- Nomination de coordinateurs départementaux, pour tenter de recenser les actions dans les départements.
- Création d'une fiche de renseignements Initiateur, pour répondre aux demandes des associations qui cherchent des cadres pendant les vacances.
- Essais de mise en place d'opérations Conseil-Animation en CVL.
- Organisation d'un stage Découverte du 20 au 25 avril en Charente, et d'un stage Formation du 24 au 31 novembre.

NORMANDIE

Par Roger LUTZ

1. LA REGION NORMANDIE.

Le CSR J regroupe 5 départements. 3 d'entre-eux (Calvados, Manche, Orne) constituent la Ligue de Basse-Normandie.

L'activité régionale est essentiellement vouée à l'exploration du karst de la craie en Haute-Normandie, et du système semi-noyé des "pertes de l'Aure" dans le Calvados pour la Basse-Normandie. Je présente mille excuses aux spéléos normands pour ce raccourci un peu brutal...

Les sites spéléologiques utilisables en formation se concentrent dans la vallée de la Seine, et sur le littoral de Seine-Maritime.

Le nombre de fédérés reste stable : 284 en 1991, répartis dans 27 clubs. La région J manque toujours de cadres :

- 23 initiateurs sur le listing, une dizaine sur le terrain ;
- 1 moniteur-stagiaire ;
- 1 instructeur.

2. ORGANISATION DE LA COMMISSION ENSEIGNEMENT.

L'activité de la commission s'articule surtout autour du calendrier des stages régionaux, et de plusieurs réunions annuelles d'information et d'échange, destinées aux cadres et ouvertes aux clubs et aux spéléos intéressés par la formation.

En Normandie, l'activité de la commission EFS rassemble les spéléos et les clubs ; elle peut être qualifiée de "mobilisatrice et polarisante", à défaut de karst important.

Depuis 2 ans, la commission développe des projets d'auto-financement lui permettant de vivre et de se développer plus rapidement que par le seul biais des subventions : actions de prestige auprès d'organismes officiels, démonstrations publiques, initiation ciblée... Mais ces actions nécessitent la participation de l'ensemble des cadres régionaux pour éviter d'en user quelques uns prématurément !

3. BILAN 1991.

3.1. Stages et actions de formation.

Les 5 actions programmées ont été réalisées : stages pré-initiateur, plongée, auto-secours, journée d'information sur les explosifs, week-end technique régional.

3 nouveaux brevetés initiateurs cette année également.

3.2. Actions vers l'extérieur.

Promotion de la spéléologie régionale et de l'enseignement fédéral auprès du public et d'organismes officiels. Par exemple, l'opération COMEDIAMUSE en avril 90 dans le hall de la gare de Rouen.

Par ailleurs, depuis 1990, nous plaçons des cadres auprès ces centres de vacances qui en font la demande, et leur fournissons en cas de besoin le matériel de la commission. De plus, cela rapporte... Mais cette année, nous n'avons pu répondre à toutes les demandes ! Eh oui, même en Normandie...

3.3. Budget.

La commission Enseignement s'autofinance depuis 3 ans, et contribue de la sorte à l'équilibre des comptes du CSR J. Cette année, 3000 F de fonctionnement, et 12380 F d'investissements.

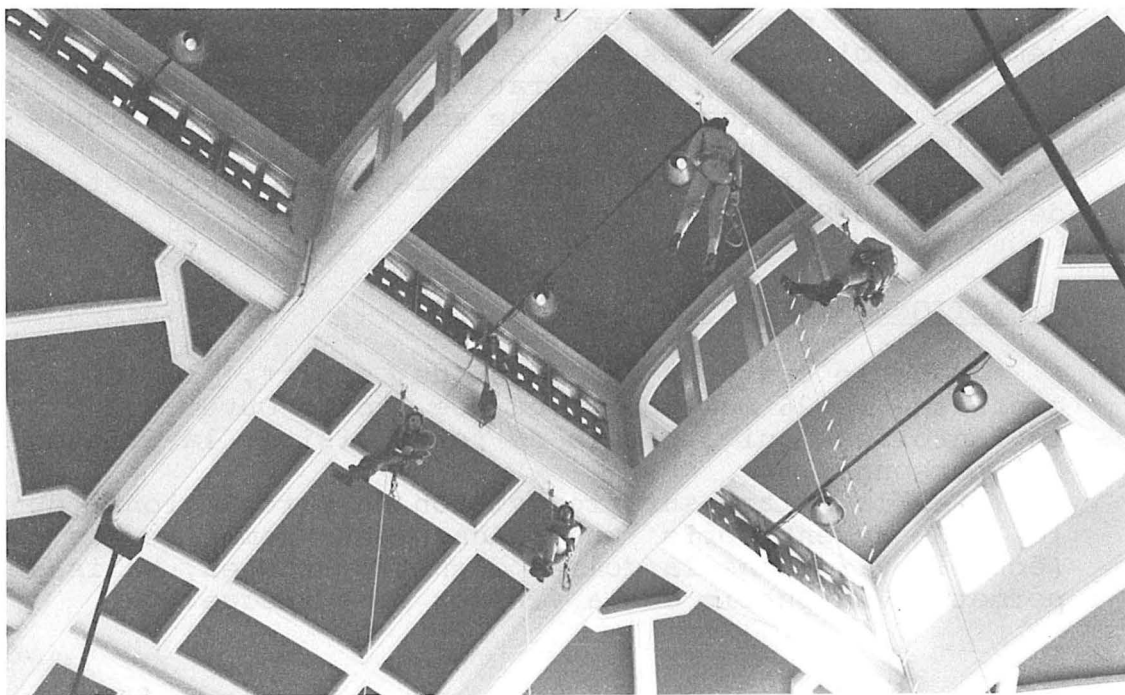
Par ailleurs, la commission a élaboré un document de travail définissant l'attribution de subventions aux stagiaires normands dans le cadre de la politique régionale ; en particulier certaines subventions s'appuient sur les possibilités financières de la commission EFS.

4. PERSPECTIVES 1992.

2 stages programmés par le CSR (week-end technique régional et pré-initiateur), et 1 stage topographie organisé par le CDS de l'Eure. Un stage plongée se dessine timidement à l'horizon.

Une prochaine réunion en janvier complètera ce calendrier régional en fonction des besoins.

En conclusion, la commission Enseignement du CSR Normandie se porte BIEN !



Gare de Rouen, avril 1990

FRANCHE - COMTE

Par Laurent BRESSON

1. STAGES AGREES EFS.

Deux stages du CSR "P" ont fait l'objet d'un agrément EFS :
- Stage Initiateur organisé du 27 avril au 4 mai dans le Jura. 4 jurassiens ont obtenu le brevet.
- Stage de Découverte du 27 au 31 juillet dans le Doubs, avec 8 stagiaires.

Une douzaine d'autres stages ont eu lieu dans la région, dont 1 Moniteur et 3 Initiateurs.

Cette année se caractérise par une reprise exceptionnelle de la formation de cadres : 12 franc-comtois ont en effet obtenu le brevet d'initiateur (10 du Jura et 2 de la Haute-Saône). Si le département du Jura se démarque une fois de plus par son dynamisme, on peut regretter l'absence de nouveaux brevetés dans le Doubs, qui compte pourtant 280 fédérés.

A ce jour, le CSR "P" compte 77 brevetés fédérés, dont 36 dans le département du Jura, mais seulement 8 moniteurs.

2. SPELEOLOGIE EN CENTRES DE VACANCES.

Dans le Jura, l'opération Conseil-Animation en CVL a été reconduite pour la 7ème année consécutive. Le bilan de l'enquête réalisée par Raynal DELOZANNE recense 2300 pratiquants pendant les mois de juillet et août, soit une augmentation de 44% par rapport à 1990. Le CDS du Jura a décidé de s'organiser pour être à même de mieux gérer le développement de l'activité et la demande croissante des CVL, en créant une commission "guidage".

Dans le Doubs, les opérations menées en 1989 et 1990 n'ont pas été reconduites, d'où une absence de statistiques permettant d'évaluer le volume d'activité.

Des démarches vont être entreprises en direction de la DDJS de la Haute-Saône.

3. ACTIONS DIVERSES.

Dans le cadre de la "fête du sport", le CDS du Jura a organisé le 26 mai une « Journée Grotte Ouverte » à la grotte de la Pontoise, qui a permis de faire visiter la grotte à environ 200 personnes.

Par la suite, sur proposition du Parc Régional du Haut-Jura, le CDS a entrepris un aménagement sommaire de cette grotte (échelle fixe dans la doline d'entrée, rampes, balisages...) pour permettre au public de la visiter sans risque.

LANGUEDOC - ROUSSILLON

par Christian BOUSSAGOL

1. BILAN 1991.

La réunion annuelle de cadres du CSR a deux objectifs : faire le bilan de l'année, et orienter la politique future de la commission. Cette année, la faible représentation (12 brevetés) n'a pas permis un travail efficace ; une nouvelle réunion sera organisée pour redéfinir ou entériner les décisions prises.

12 stages ont eu lieu sur la région en 1991, dont 4 organisés pour le compte du CSR.

Nombre total de journées de stages :	70	dont 17 par le CSR.
Nombre total de stagiaires :	125	dont 32 du CSR.
Nombre total de cadres :	43	dont 13 du CSR.
Nombre total de journées-stagiaires :	743	dont 136 du CSR.
Nombre total de journées-cadres :	274	dont 51 du CSR.

1 stage Initiateur prévu dans l'Aude a été déplacé, et n'est donc pas comptabilisé.

L'activité descente de canyon se développe, il est urgent de trouver un responsable dans la région pour cette discipline.

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION.

Chaque département est doté d'un coordinateur EFS, lien indispensable avec la région. Il a la charge de "distiller" les informations (dans les deux sens), et d'impulser ou suivre les actions dans son département.

Un adjoint au coordinateur régional a été nommé, afin de mieux partager le travail administratif.

Cadres EFS fédérés du CSR "E" :

	<u>Aude</u>	<u>Gard</u>	<u>Hérault</u>	<u>Lozère</u>	<u>P.O.</u>	<u>Autre</u>	<u>TOTAL</u>
Initiateurs	: 14	: 25	: 23	: 06	: 03	: 03	: 74
Moniteurs	: 03	: 07	: 05	: 03	: 03	: 02	: 23
Instructeurs	: 01	: 04	: 03	: 00	: 00	: 00	: 08

10 nouveaux initiateurs ont obtenu le brevet cette année.

3. PERSPECTIVES 1992.

Le développement de notre commission passe par une structuration administrative cohérente, mais aussi par le maintien et le développement de nos stages, éléments moteurs. La mise en place cette année de deux stages Initiateurs correspond à deux objectifs :

- responsabiliser les cadres en leur permettant de s'investir dans une organisation lourde, mais motivante ;
- susciter des vocations, et grossir les rangs de nos cadres.

N'OUBLIEZ PAS DE RENVOYER VOTRE COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE !

ALSACE

Par Pascal HESTIN

Après le changement de Coordinateur Régional début janvier, des contacts ont été pris avec des cadres de la région. Nous avons mis en place une journée d'informations et de perfectionnement technique ouverte à tous les membres de la Ligue d'Alsace. Malgré une faible participation (6 spéléos de 4 clubs différents), cette journée permit de nombreux échanges.

Cette journée sera reconduite l'an prochain, en parallèle avec des exercices spéléo-secours, qui mobilisent déjà du monde.

Un véritable commission d'Enseignement va se structurer au sein de la Ligue d'Alsace, afin de préparer des stages pour l'année 1993, et de motiver des candidats au stage Initiateur.

FLANDRE - ARTOIS

CHAMPAGNE - ARDENNES, PICARDIE

Par José MULOT

- Organisation en septembre d'un stage Découverte, en parallèle avec un stage Initiateur dans le Jura. Les 2 stages ont regroupé 44 personnes, encadrées par 5 cadres de la région, et 4 cadres extérieurs. Le bilan de cette action est très positif puisque, d'une part 2 stagiaires Initiateur de la région ont obtenu le brevet, et d'autre part les stagiaires Découverte souhaitent faire un stage Formation ou s'inscrire dans les clubs.

- Organisation d'un stage scientifique prévu sur 3 week-ends, qui devait permettre de réaliser une expérience de coloration inédite. Pour des problèmes de disponibilité des cadres scientifiques, un seul week-end a eu lieu ; l'objectif n'est donc pas atteint.

- Recensement de la pratique spéléo extra-fédérale.
- Réalisation d'une sortie entre cadres.

La Ligue Champagne-Ardennes a fait un gros effort financier pour pourvoir les stages en matériel ; le complément a été fourni par les clubs et les cadres de stages.

Le nombre de brevetés actifs augmente peu à peu :
8 cadres ont renvoyé leur compte-rendu annuel d'activités ; et surtout 5 nouveaux initiateurs ont obtenu le brevet cette année.

CENTRE

par Thierry MASSON

Le CSR "N" a organisé 6 stages en 1991, qui ont tous eu lieu !

- 1 stage "Topographie", de Michel TRICOCHÉ ;
- 1 stage "Préparation à l'exploration de grandes cavités" , de Thierry MASSON ;
- 1 stage "Photographie", de Jean-Pierre PETIT ;
- 1 stage "descente de canyon", de Patrick JULIEN ;
- 1 stage "Biologie", de Jean-Jacques GEOFFROY ;
- 1 stage "Plondé souterraine", de Alain DELCAMBRE.

Cela représente un total d'environ 100 journées de stage, ce qui est satisfaisant pour une région si peu karstique.

Un seul candidat au brevet d'initiateur, qui a malheureusement échoué.

AUVERGNE - LIMOUSIN

par Thierry MARCHAND

En 1991, la région Auvergne-Limousin n'a organisé, comme les années passées, qu'un seul stage, celui d'initiateur qui s'est déroulé en février dans le Lot.

De plus, deux stages ont été organisés localement :

- un stage découverte par le CEMEA du Puy de Dôme,
- un stage découverte sur W.E. à l'automne par le CDS 19.

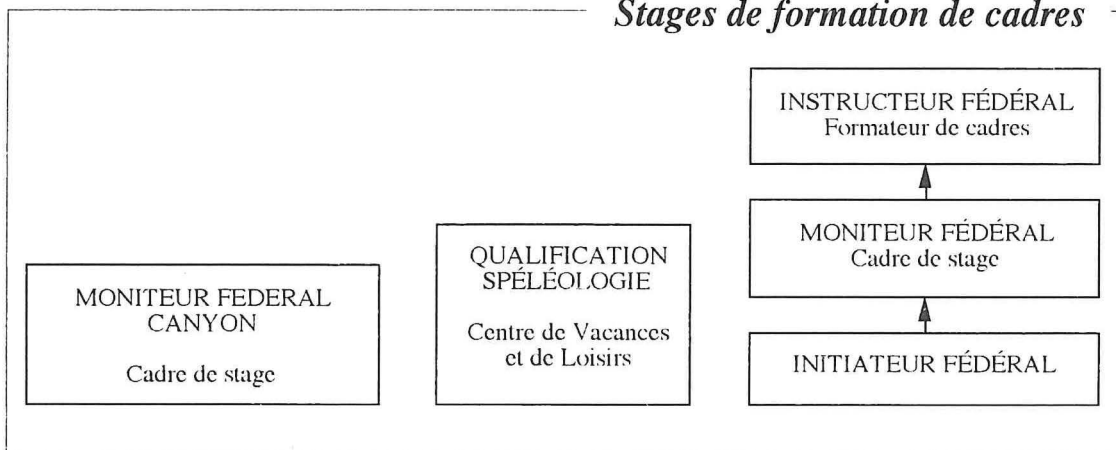
Par ailleurs, des structures départementales et régionales ont poursuivi leur aide apportée à leurs fédérés s'inscrivant à des stages :

- 20 % des frais remboursés par le CSR "M" (40 % si le stagiaire organise ensuite une action de formation),
- 20 % ou 40 % par la ligue du Limousin dans les mêmes conditions que le CSR
- 20 % par le CDS de la Corrèze (19)

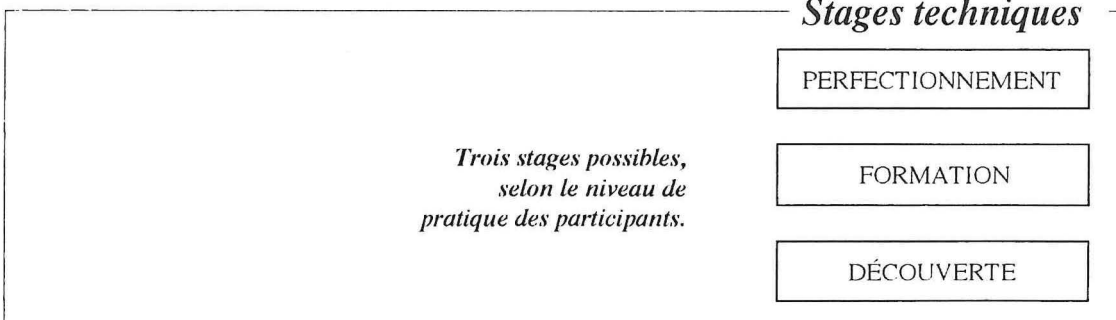
B I L A N D E S S T A G E S 1 9 9 1

ORGANIGRAMME DES STAGES DE SPÉLÉOLOGIE

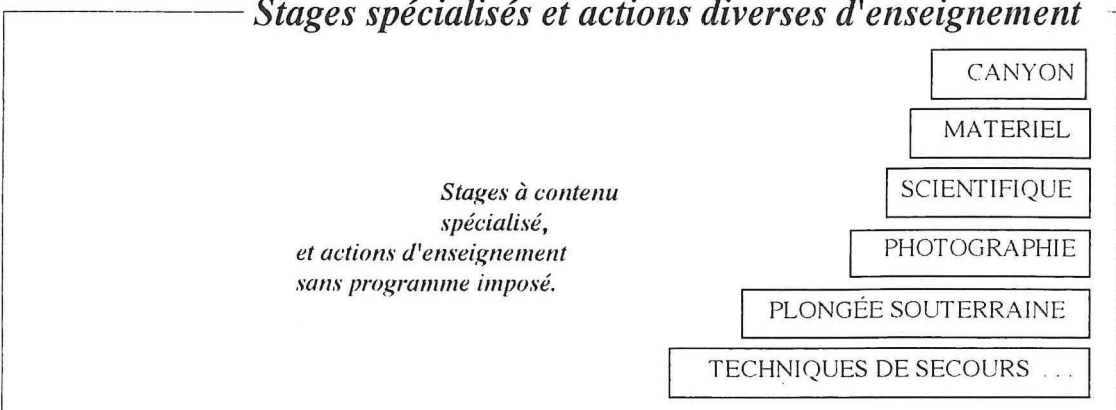
Stages de formation de cadres



Stages techniques



Stages spécialisés et actions diverses d'enseignement



STAGE DECOUVERTE

par Luc SAUVAJON

1. ORGANISATION DES STAGES.

Signalons tout d'abord une nette amélioration du retour d'informations ; que les responsables de stage concernés en soient ici remerciés.

23 stages ont été prévus pendant cette période. 9 d'entre eux faisaient l'objet d'une demande d'agrément BAFA (CEMEA).

8 stages ont été annulés, 3 par manque de stagiaires, 5 du fait de problèmes d'encadrement.

4 stages ont été transformés en ADE, par manque de breveté dans l'équipe d'encadrement.

11 stages ont eu lieu : 1 organisé par l'EFS, 3 par des CSR, 3 par des CDS, 4 par d'autres structures.

4 stages se sont déroulés en Franche-Comté, 2 en Lorraine, et 2 en Rhône-Alpes ; les autres en région B, F, K, M, S.

La durée des stages varie entre 4 et 6,5 jours avec une moyenne de 5 journées. 2 stages ont eu lieu en parallèle avec un stage Formation, 1 avec un Initiateur, 1 avec un Moniteur.

2. STAGIAIRES ET CADRES.

Ces 11 stages ont regroupé 142 stagiaires, pour un total de 714 journées-stagiaires. Notons que cette année, les stages du CREPS de Chalain sont tous comptabilisés en ADE.

Comme l'an dernier, il y a presque autant de femmes que d'hommes. L'âge moyen est de 20 ans, mais avec de grands écarts : de 10 à 51 ans (12 à 43 ans en 1990). La proportion de mineurs s'élève toujours à un tiers. 5% sont déjà fédérés à l'inscription au stage (10% en 1990).

66 brevetés ont encadré ces 12 stages, se répartissant en 5 instructeurs, 6 moniteurs, 39 initiateurs, 8 qualifiés, et 8 non brevetés. Ils totalisent 258 journées-cadres.

Les stages Découverte totalisent donc 1006 journées-participants.

3. CONCLUSION.

Le niveau technique des stages semble s'élever par rapport aux référentiels EFS, mais peut-être au détriment des autres domaines.

Encore beaucoup d'annulations cette année : près de 50% ! La principale cause d'annulation étant l'indisponibilité de l'encadrement ou du responsable du stage, il serait souhaitable à l'avenir que les organisateurs s'assurent de la viabilité de leur projet avant de remplir inutilement le calendrier des stages.

STAGE FORMATION

Par Robert RUSS

1. REMARQUES GENERALES.

13 stages ont été prévus et réalisés cette année. "Prévus" est un peu fort, car il faut signaler que 6 stages seulement ont été l'objet d'une demande d'agrément à l'EFS.

Le chiffre 13 peut présenter une connotation superstitieuse, mais le stage F.13/91 est plutôt garant d'un bel avenir pour l'enseignement de la spéléologie. En effet, il s'agit du stage Formation Technique implanté au Liban, couplé à une initiation aux techniques secours (voir article détaillé de Laurent BRESSON plus loin).

Donc, bon an mal an, un nombre de stages satisfaisant, quoi que non programmés, et ceci pour diverses raisons toutes aussi louables les unes que les autres.

Le secrétariat de Lyon relance et rattrappe. Le pôle n'est pas "gelé"... mais pendant qu'il fait ce boulot, le reste attend et c'est normal, qu'on se le dise.

2. BILAN CHIFFRE.

13 stages, plus ou moins annoncés.

1 stage (F.4/91) disparu corps et biens, enquête en cours.

2 stages annulés.

9 stages organisés en parallèle avec d'autres.

82 stagiaires, dont environ 25 stagiaires libanais.

20 cadres, dont 11 initiateurs, 7 moniteurs, 2 instructeurs.

43 journées de stages, totalisant 421 journées-stagiaires, plus 112 journées-cadres, soit 533 journées-participants.

Ce total ne tient pas compte des stages du CREPS de Chalain, qui n'a fourni cette année que des compte-rendus enregistrés en ADE.

5 stages organisés par l'EFS,

3 stages organisés par des CSR,

5 stages organisés par des CDS, dont l'un a utilisé un initiateur cadre-stagiaire.

Il faut déplorer la perte occasionnée par les stages organisés en parallèle, car déjà comptabilisés sur un autre niveau, surtout les stages Moniteurs. Cette perte est évaluée à environ 60 journées-cadres appliquées aux formations.

STAGE PERFECTIONNEMENT

Par José MULOT

1. LE STAGE DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE.

Ce stage, d'une durée minimale de 5 jours consécutifs ou fractionnés en deux fois, permet de former des responsables d'équipes efficaces pour explorer des cavités de moyenne ou grande envergure en toute sécurité. Il permet au stagiaire :

- de tester ses capacités physiques dans des cavités de bon niveau,
- de parfaire ses techniques d'équipement et d'exception, en utilisant les méthodes les plus adaptées,
- d'aider un équipier en difficulté,
- de réagir efficacement face à un incident ou accident,
- d'organiser et préparer une exploration,
- d'approfondir ses connaissances générales.

2. BILAN CHIFFRE.

2.1. Programmation.

6 stages ont été annoncés au calendrier, 2 stages supplémentaires ont fait une demande d'agrément. 7 stages ont eu lieu, mais l'un d'eux n'a pas reçu l'agrément EFS et n'est pas comptabilisé ici.

1 stage s'est déroulé en période fractionnée, 2 ont été organisés en parallèle avec un autre stage complémentaire. Il apparaît une nouvelle fois que 2 stages Perfectionnement organisés au même moment ne sont pas viables.

2.2. Réalisations.

48 stagiaires et 23 cadres, totalisant 320 journées-stagiaires et 136 journées-cadres. Les stages Perfectionnement ont donc donné lieu à 456 journées-participants. Ce chiffre est faible comparé aux 991 journées de l'an dernier, mais il faut noter qu'en 1991 le CREPS de Chalain et le GRETA Vercors n'ont pas organisé de stage de ce type (429 journées-participants en 1990). En faisant abstraction de cette donnée, on observe une légère baisse de 9 % .

Les stagiaires sont à 90 % des garçons. L'encadrement est assuré à 50 % par des Moniteurs. Phénomène nouveau : pratiquement aucun stagiaire n'avait suivi un stage EFS au préalable, sauf pour un stage où 6 stagiaires sur 7 étaient déjà brevetés.

3. CONTENU DES STAGES.

Le stage P8/91 n'a pas reçu l'agrément EFS pour des problèmes d'organisation.

L'analyse des CR détaillés montre que les stages sont conformes aux référentiels, mais ces compte-rendus ne font pas apparaître assez les points techniques, qui constituent pourtant le but du stage.

DESCENTE DE CANYON

Par Bernard PIART

1. STAGES 1991.

12 stages de descente de canyon ont été réalisés : 5 tests techniques Moniteur, 4 Moniteur formule allégée, 1 Moniteur formule globale, 1 Perfectionnement, 1 Secours.

Ces stages ont regroupé 136 stagiaires et 45 cadres, pour un total de 43 journées d'enseignement.

42 stagiaires Moniteur, dont 35 ont obtenu le brevet. Si l'on prend en compte la constitution initiale du corps des années 1989-1990, la commission dispose de 67 Moniteurs, dont 41 ont titularisé leur brevet, et 26 encore Moniteurs-Stagiaires.

Parmi ces Moniteurs, 37 ont obtenu la spécialité de "Moniteur - Formateur de cadres".

2. SECURITE ET ENCADREMENT.

Un travail commun FFS - FFME - FFCK a permis l'élaboration d'un texte "sécurité et encadrement", fixant certaines normes et conseils, à la manière des recommandations fédérales en spéléo. Ce texte n'a pas encore reçu l'aval du ministère.

3. ENSEIGNEMENT BENEVOLE - ENSEIGNEMENT REMUNERE.

Bien plus qu'en spéléo, cette dualité est sensible en canyon, et crée un malaise au sein des brevets fédéraux auxquels postulent des candidats intéressés professionnellement, ainsi que dans les relations entre structures syndicales (guides spéléos, guides de haute-montagne, accompagnateurs moyenne montagne...). La création d'un brevet d'Etat permettrait de clarifier cette situation.

4. AUTRES FORMATIONS FEDERALES CANYON.

La FFS n'a pas encore obtenu la délégation du ministère pour cette activité. Et malgré le protocole, d'autres fédérations ont organisé des formations (FFME, UCPA). Il y a toujours eu malgré tout une relation et un essai d'harmonisation avec nos contenus.

5. JOURNEES D'ETUDES CANYON.

Elles se sont déroulées à Mèze dans l'Hérault les 16 et 17 novembre 1991 et ont rassemblé une trentaine de participants. Un nouveau responsable Enseignement a été désigné en la personne de Norbert AUMASSON, Moniteur EFS et Moniteur Canyon.

STAGE SECOURS

Par Jean Paul COUTURIER

1. RAPPELS SUR LES STAGES SECOURS.

Le terme de "stage" ne peut être utilisé que pour des formations d'une durée minimale de 3 jours.

Les intitulés "Equipier - Chef d'équipe", "Conseiller Technique", "gestion de sauvetage" ne peuvent être utilisés que si le contenu du stage est conforme aux référentiels du SSF.

Le SSF et l'EFS donnent conjointement l'agrément aux stages, et dans tous les cas c'est moi qui gère les dossiers.

Toutes les formations de 3 jours ou plus (stages) sont sollicitées pour faire une demande d'agrément.

Toutes les formations publiées dans le calendrier des stages, Info-EFS, SSF-Info, Spelunca, ont l'obligation d'effectuer une demande d'agrément.

Toute autre formation peut être agréée si le responsable en fait la demande.

2. BILAN 1991.

Le SSF a recensé environ 130 sessions de formation à thème secours au cours de l'année 1991. Le bilan complet ne peut être fait actuellement. Nous n'analyserons ici que les formations agréées.

J'ai attribué cette année 17 agréments, mais il y a eu 1 annulation, et 2 formations se sont jumelées.

Il y a donc 15 formations analysées (14 en 1990).

- 3 stages organisés par le SSF national (Conseiller Technique, Equipier - Chef d'Equipe, Paramédicalisation).
- 4 organisés par les Comités Spéléologiques Régionaux A, C, H, J (Equipier - Chef d'Equipe, Formations).
- 7 organisés par les départements (Prévention, Formations, Secours Canyon).
- 1 organisé par un club (SCLQ, stage désobstruction).

La durée varie de 1 à 8 jours, en moyenne 3,7 jours, pour un total de 55 journées de stage (54 en 1990).

De 4 à 25 stagiaires par formation, en moyenne 13,8 pour un total de 207 stagiaires (388 en 1990).

4 formations se sont déroulées en périodes fractionnées, et 11 en période bloquée. Les organisateurs et les stagiaires semblent d'accord pour dire que l'hiver et le mois d'août sont défavorables à l'organisation d'un stage.

3. REMARQUES.

3.1. Participation.

Le nombre de participants est semblable, que le stage soit national, régional ou départemental.

Il semble plutôt que la personnalité de l'organisateur, la réputation du stage, et la qualité de la publicité sont des critères importants pour remplir un stage.

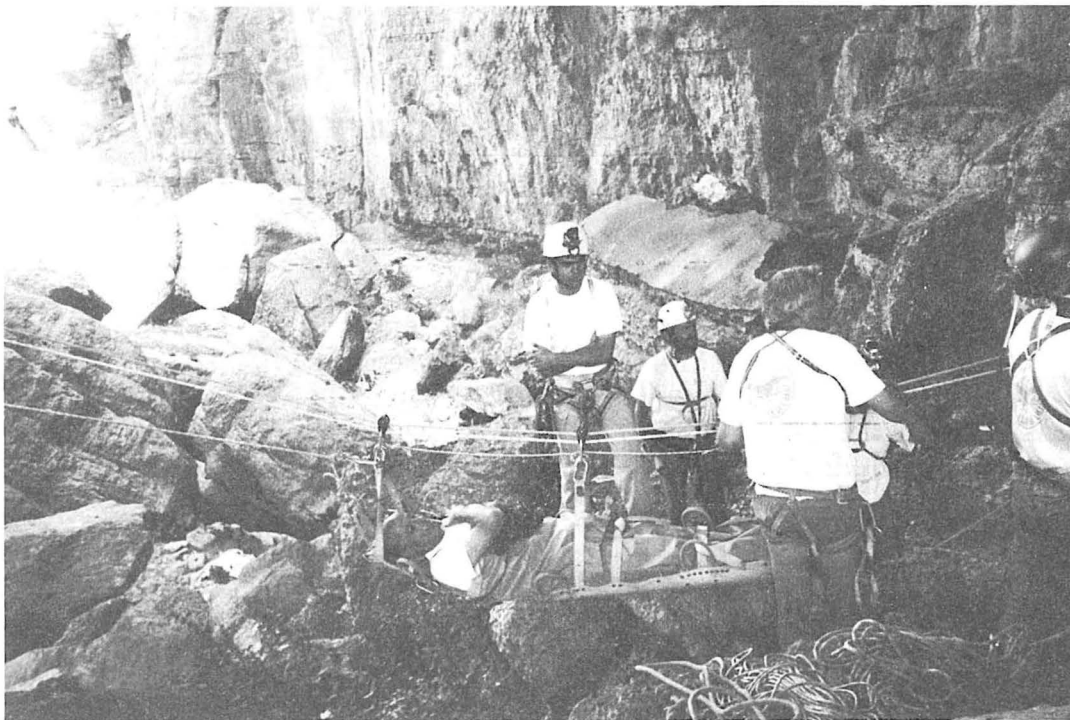
Plus le nombre de formations est grand, plus le nombre de personnes touchées est important, mais il est fondamental que tous les stages soient bien organisés.

3.2. Finances.

Le coût d'un stage varie entre 0 et 1800 francs, soit en moyenne 128 francs par jour. Le prix ne semble pas intervenir dans le choix du stage. En revanche, on peut dire que les tarifs sont réalistes et bien adaptés à ce qu'acceptent de payer les stagiaires. Il faut en effet un équilibre entre le tarif, la qualité, et le niveau et l'objectif du stage.

Les indemnités d'encadrement varient elles entre 0 et 100 francs par jour, avec une moyenne de 50,80 francs. Les cadres font preuve de beaucoup de bénévolat car non seulement l'indemnisation est faible, mais les réunions de préparation et de bilan ne sont jamais comptabilisées.

Les subventions varient de 0 à 162,50 francs par jour et par stagiaire, avec une moyenne de 29,24 francs. On constate que les stages les plus chers sont souvent ceux qui touchent le plus de subventions. Il n'y a pas de juste milieu ; le montant des subventions est soit nul, soit très élevé. Autrement dit, la somme perçue est directement liée aux efforts du responsable de stage dans sa recherche de financements.



Stage de spéléo-secours au Liban (photo L. BRESSON)

CYCLE INSTRUCTEUR

par Maurice DUCHENE

1. U.V. TECHNIQUES INSTRUCTEUR.

2 U.V. Techniques ont eu lieu cette année : la première du 30 septembre au 6 octobre, la seconde du 28 décembre au 4 janvier. Toutes deux se sont déroulées sur le massif de la Coume Ouarnède à Herran, en Haute-Garonne.

Si la première U.V. restait dans son organisation et son programme assez "conventionnelle", la seconde bousculait un peu les habitudes.

U.V. n°1 : organisée par Bernard TOURTE. 7 stagiaires, 3 cadres.

En plus des traditionnels échanges sur le rôle de l'instructeur au sein de l'EFS, les participants ont visité une partie du laboratoire souterrain de Moulis, sous la conduite de Alain MANGIN. Au cours de ces 5 jours a été poursuivi le travail d'équipement en fixe (commencée par les élèves-moniteurs de la formation APN de Florac) des traversées Henne-Morte / Commigeois, et Trou Mile / Pèneblanque. Le produit des réflexions sur l'équipement fixe des cavités est publié dans ces pages.

U.V. n°2 : organisée par Maurice DUCHENE. 2 stagiaires, 3 cadres.

Une douzaine d'autres personnes ont collaboré à cette session, du fait de son thème particulier. Ce stage fut surtout mis en place pour étudier les divers problèmes soulevés par l'expérience de la compétition en spéléologie (médiatisation, sécurité, contrôle médical, assurance, secours, équipements, organisation, réglementation, sponsoring, etc). Les échanges concernant le rôle de l'instructeur dans la vie fédérale et au sein de l'EFS en particulier n'ont pas été occultés. Les sujets de recherche des candidats ont été largement discutés.

Le compte-rendu complet de ce stage axé sur la compétition est disponible auprès de Maurice DUCHENE, moyennant une participation aux frais de port et de photocopie (30 pages, dont les règlements spéléo et canyon).

2. REFLEXIONS PERSONNELLES.

Il est important que chacun s'imprègne des textes votés par le Comité Directeur EFS lors des Journées d'Etudes 1991 qui régissent le nouveau cycle Instructeur, et définissent l'action des instructeurs au sein de la FFS.

L'Instructeur est un formateur de cadres, qui doit aussi assumer des responsabilités administratives au sein de l'EFS et de la FFS.

Réfléchir sur l'"enseignement de la spéléologie et des disciplines associées" signifie bien qu'il ne faut pas s'en tenir aux sujets habituellement débattus, mais qu'il est nécessaire d'élargir le champ des réflexions et des actions.

CYCLE DE FORMATION D'INSTRUCTEUR DE SPÉLEOLOGIE

D
É
F
I
N
I
T
I
O
N

Le brevet fédéral d'Instructeur constitue le plus haut niveau des diplômes de la Fédération Française de Spéléologie. Il donne à son titulaire la charge de se consacrer à :

- la formation des cadres fédéraux, par l'encadrement et l'organisation de tous types de stages,
- assumer des responsabilités administratives au sein de la FFS,
- participer activement au fonctionnement et aux actions de l'Ecole Française de Spéléologie,
- appliquer et faire connaître hors du cadre fédéral la politique de la Fédération et plus particulièrement de l'EFS.

I
N
S
C
R
I
P
T
I
O
N

Conditions d'inscription au cycle :

- être membre FFS depuis l'obtention du brevet d'initiateur,
- être moniteur validé et avoir encadré au moins deux stages agréés par l'EFS,
- faire acte de candidature auprès de la CADDIS, avec curriculum vitae, et énoncé du sujet du travail de recherche,
- en cours de cycle, tout changement de sujet du travail de recherche doit obtenir l'accord préalable de la CADDIS.

Les conditions d'inscription doivent être maintenues pendant toute la durée du cycle.

F
O
R
M
A
T
I
O
N

Obtention des unités de valeur :

U.V.1 : «Organisation d'un stage initiateur».

Le bon déroulement du stage est contrôlé par la CADDIS

U.V.2 : «UV technique et de réflexion sur l'enseignement de la spéléologie et des disciplines associées».

Participation à cette UV sous la responsabilité d'une équipe d'encadrement ; au cours de cette UV le rôle de l'instructeur en tant que cadre de stage moniteur doit être développé.

U.V.3 : «Encadrement d'un stage moniteur»

Encadrement du stage complet sous responsabilité d'instructeurs en titre.

U.V.4 : «Travail de recherche»

Le candidat présente devant la CADDIS le travail de recherche accompli et son investissement fédéral. Cet entretien a lieu pendant les Journées d'Etudes EFS.

- Les U.V. 1, 2, et 3 doivent être réalisées par ordre croissant ; le travail de recherche peut être accompli à tout moment, mais sera validé après soutenance lors de l'entretien devant la CADDIS.

N.B.

Le titre d'«instructeur stagiaire» n'existe pas.

A l'issue du cycle, le candidat est nommé instructeur titulaire, ou doit refaire une des UV.

PRINCIPE DE VALIDATION ANNUELLE DE L'INSTRUCTEUR

Pour faire partie du «Collège des Instructeurs Actifs» (instructeurs validés), l'instructeur titulaire doit :

- être membre FFS,
- renvoyer son compte-rendu annuel d'activité de cadre,
- avoir encadré un stage de formation de cadres dans les deux dernières années, ou assumer une responsabilité fédérale évaluée par la CADDIS.

L'appartenance au CIA donne la possibilité de participer activement aux décisions et orientations politiques de l'EFS.

INSTRUCTEURS VALIDES AU 1er JANVIER 1992 :

- Rémy ANDRIEUX : 58 rue Ernest Renan, 69200 Vénissieux.
- Christian BOUSSAGOL : La cadrière, 30170 St Hippolyte du Fort.
- Gérard CAZES : Porte d'Estanove, A ; Boulevard Valéry,
34070 Montpellier.
- Christian DODELIN : La Charniaz, 73340 Bellecombe en Bauges.
- Juan ESPEJO : Le Villard, 38530 Chapareillan.
- Jean-Claude FRACHON : rue de l'Eglise, 39800 Colonne.
- Jean-François GODART : 4 rue Darrichon, 64000 Pau.
- Bernard HOF : 91 chemin des Ames du Purgatoire,
06600 Antibes.
- Jean-Pierre HOLVOET : 6 rue Guillaume de Champeaux,
77720 Champeaux.
- Jacques KERDAFFREC : rue de Gabizos, Asson, 64800 Nay.
- Thierry KRATTINGER : les Revoux, 26420 La Chapelle en Vercors.
- Rémy LIMAGNE : 90 rue du Lavoisier, 39300 Syam.
- Thierry MARCHAND : Freyssinges, 19150 Cornil.
- Daniel MARTINEZ : "le Scialet", les Eymards,
38250 Lans en Vercors.
- Marcel MEYSSONNIER : 28 rue Soeur Janin, 69005 Lyon.
- Yves PASCAL : 60 rue Porte de Jonquerette,
84450 St Saturnin les Avignon.
- Roland PELISSIER : quartier de Lestrade,
12310 Séverac l'Eglise.
- Bernard PIART : Souyri, 12330 Salles la Source.
- Guy QUER : Lécussan, 31580 Saint-Plancard.
- Joël RODET : 14 rue de Lausanne, 76000 Rouen.
- Bruno THERY : Collondon, 39130 Clairvaux les Lacs.
- Philippe VALLET : 4 rue Capitaine Poirot,
88200 Saint-Nabord Fallières.

STAGE MONITEUR

Par Jean François GODART

1. TABLEAU RECAPITULATIF.

	M.1/91	M.2/91
Responsable	S. FULCRAND	B. THERY
Dates	21/04 - 05/05	17/08 - 31/08
Lieux Tests Techniques	Vaucluse	Suisse
Lieux stage Moniteur	Hérault	Jura
Cadres Instructeurs	2	2
Instructeurs-Stagiaires	3 + 1	1 + 1
Stagiaires Tests	15	7
Stagiaires Moniteur	13	4
Résultat final	10	2
Bilan financier	+ 4970 F	+ 3612 F

21 stagiaires au total, soit 3 de moins que l'an dernier, mais surtout 12 moniteurs-stagiaires seulement...

2. CONTENU DES STAGES.

Tests techniques :

TPST = M.1 entre 5 et 21 heures. M.2 entre 5h30 et 12 h.

Journée falaise : M.1 = pas de commentaire.

M.2 = ateliers différents (équipement de puits et vire pour stagiaires niveau formation, dégagement d'équipier les yeux bandés, interrogations orales sur les noeuds, les cordes, les amarrages, la conduite à tenir en cas d'accident...).

Stage Moniteur :

M.1 = Topographie / Encadrement stage Formation / Pédagogie théorique / Recherches sur les techniques de dégagement (démarche pédagogique) / Géologie (intervenant extérieur) / Lecture de paysage / Physiologie (intervenant extérieur) / la FFS (débat) / Organisation de stage, rôle du Moniteur.

M.2 = Encadrement d'un stage Découverte et Perfectionnement / FFS et EFS / Formation approfondie en topo, karsto, biologie, physiologie, vie fédérale / Etude d'un réseau (karsto, topo, étude de carte) / Exposés et contrôles de connaissances.

3. CONCLUSIONS.

La programmation d'un ou deux stages en parallèle permet, malgré un nombre très faible de stagiaires moniteurs, de tenir un stage viable sur le plan financier. Mais trop peu de stagiaires moniteurs nuit à l'ambiance et aux échanges.

Pour 1992, les responsables de stages Moniteur devront envoyer la demande d'agrément 2 mois avant le début du stage, avec programme prévisionnel et budget. Les dossiers d'inscription des stagiaires devront être complets 1 mois avant le début du stage. Le secrétariat devra refuser toute candidature hors délai ou dossier incomplet.

4. STAGE MONITEUR, MODIFICATION DE LA PROCEDURE D'INSCRIPTION.

Le Comité Directeur EFS a voté le 19 octobre 1991 quelques modifications concernant le brevet de Moniteur.

La discussion visait à tenter de trouver des explications et des remèdes à la baisse de fréquentation des stages Moniteur depuis 2 ans.

Les explications "traditionnelles" ont été avancées :

- Coût élevé du stage ;
- Durée trop longue, problème de disponibilité des salariés.

Mais d'autres hypothèses, plus inquiétantes, peuvent être envisagées :

- Phénomène social de "fuite des responsabilités" ;
- Mauvaise réputation du stage (cadres qui viendraient "casser" du stagiaire, niveaux hétérogènes...).

Pour ce qui est de ces deux dernières explications, nous ne pouvons que suggérer aux intéressés de faire preuve de bonne volonté et d'éliminer les idées reçues.

Le coût du stage est calculé d'après les bilans financiers des autres stages, et ne peut être abaissé. Par contre, les candidats peuvent rechercher des financements : les CDS, les Régions demandent des crédits pour la formation de cadres.

Les décisions prises visent à diminuer les contraintes de disponibilité des candidats, en dissociant Tests Techniques (4 jours), et Stage Moniteur (10 jours). Cette formule avait déjà été mise en place il y a quelques années, mais conservait des aspects trop contraignants.

- L'EFS proposera chaque année un stage classique de 14 jours, et une ou plusieurs sessions de Tests Techniques, complétées par un Stage Moniteur de 10 jours.

- Le candidat au stage dissocié doit d'abord s'inscrire aux Tests Techniques ; puis en cas de succès, il a un délai de 2 ans pour participer à une session "Stage Moniteur".

- 50% des cadres du Stage Moniteur doivent avoir encadré les Tests dans les 2 années précédentes.

Toutefois, pour sensibiliser les candidats aux contraintes de l'organisation d'un stage, le délai d'inscription est maintenu à 1 mois avant le début du stage. Toute candidature hors délai sera rejetée, et le stage aura lieu quel que soit le nombre de candidats.

STAGE INITIATEUR

Par Rémy LIMAGNE

1. BILAN CHIFFRE.

13 stages Initiateur programmés cette année. 12 seulement ont eu lieu, un stage de la Région Rhône-Alpes ayant été annulé pour des raisons toujours mystérieuses, en tout cas pas le manque de candidats.

Sur les 12 stages réalisés, 2 stages nationaux gérés directement par l'EFS, 1 stage du CSR "A", 2 du CSR "C", 1 du CSR "D", 2 du CSR "F", et 1 pour les CSR "G", "K", "M", "P".

151 candidats au total, et 108 brevets délivrés, soit une baisse sensible par rapport à l'an dernier. Le taux de réussite se maintient à un niveau relativement faible : 72 % Les 151 participants se répartissent en 142 garçons et 9 filles, avec une moyenne d'âge toujours élevée de 28 ans.

Répartition des candidats par région fédérale :

A = 17	B = 02	C = 41	D = 15	E = 12	F = 17
G = 05	H = 01	J = 04	K = 05	L = 07	M = 03
N = 01	P = 13	R = 00	S = 04	Etrangers = 04	

On note la très forte demande de la région Rhône-Alpes, et la fréquentation de nos stages par des étrangers (ici, sur un seul stage : 3 Roumains et 1 Suisse).

9 stagiaires avaient déjà fait un stage Initiateur auparavant, 3 d'entre-eux ont échoué une seconde fois...

30 candidats (soit 1 sur 5) avaient suivi un stage technique avant de se présenter à l'Initiateur.

14 moniteurs-stagiaires ont été titularisés en encadrant ces stages.

2. REMARQUE IMPORTANTE ET AVERTISSEMENT.

Un phénomène préoccupant qui éclate au grand jour cette année : plusieurs stagiaires ne sont pas fédérés en arrivant au stage ! Si on peut accepter une affiliation "en cours" pour les stages de février, ceci est inconcevable pour les stages de Toussaint, puisqu'au 1er octobre débutent les inscriptions pour l'année suivante... Il y a là abus de confiance de la part du stagiaires, abus de confiance également ou grande légèreté de la part des présidents de clubs, voire de CDS, qui cautionnent le candidat par leur signature.

Les personnes concernées qui n'ont pas pu me fournir copie de leur vignette fédérale 1991 ne recevront pas leur carte d'Initiateur. L'affiliation FFS sera systématiquement contrôlée en 1992. Je demande une plus grande vigilance aux responsables de stages, à la réception des dossiers de candidature.

3. DEROULEMENT ET CONTENU DES STAGES.

« ... les deux premiers jours sont consacrés à une évaluation sanctionnant le niveau technique du candidat ». Tel était le sens d'un vote du Comité Directeur EFS le 18 novembre 1990, relatif au stage Initiateur. Tous les responsables n'ont pas adopté cette procédure ; pour ceux qui l'ont fait, on remarque que environ la moitié des stagiaires jugés "pas au niveau" ont continué le stage en formation, l'autre moitié a quitté le stage.

L'objectif de rendre l'ensemble des stages Initiateur homogènes est bien difficile à atteindre... On trouve encore des stages où le temps passé sous terre et l'explo dominant tout, et pendant lesquels l'encadrement en situation est inexistant.

Heureusement, cette tendance devient très minoritaire, et ne concerne qu'un ou deux stages sur les douze réalisés.

L'organisation d'un stage Découverte ou Formation en parallèle avec l'Initiateur commence à se généraliser. C'est une excellente chose qui permet aux stagiaires Initiateurs d'avoir à suivre l'intégralité d'un vrai stage, et non un encadrement ponctuel à la journée. C'est de plus un complément de stagiaires appréciable, qui permet de rendre viable un stage Initiateur à faible effectif.

Autre évolution positive, les explos ne sont plus préparées uniquement avec des kits et des cordes. Dans plusieurs stages les stagiaires emportent avec eux une topo et de quoi noter des observations karstologiques et une fiche d'équipement.

Se généralise également la préparation et la réalisation d'exposés par les stagiaires ; le fond donnant lieu à une évaluation, la forme étant le point de départ d'une discussion sur les méthodes de communication. L'Initiateur étant susceptible de prendre en charge un stage Découverte, il est fondamental qu'il soit capable de communiquer. C'est de plus une bonne préparation au stage Moniteur.

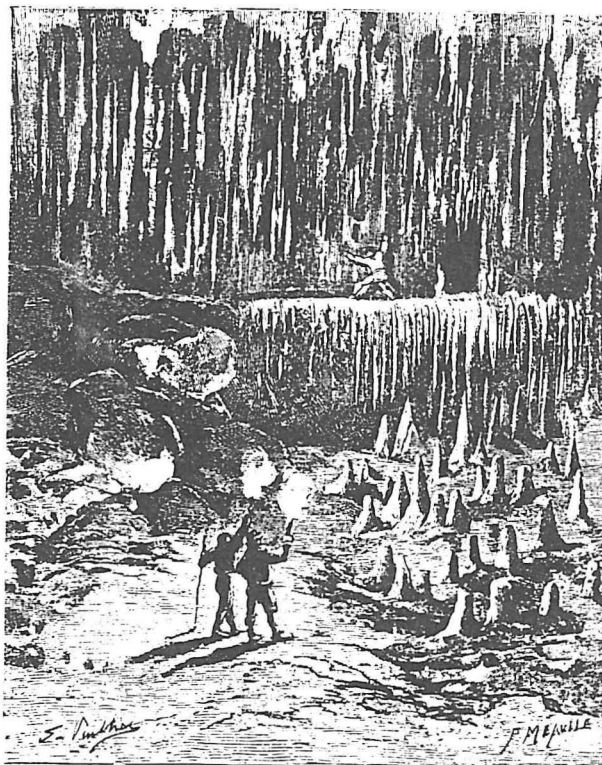
De plus en plus, et toujours dans cet objectif de présenter un travail au groupe, le responsable de stage demande aux stagiaires de préparer un sujet, plusieurs jours avant le stage, en lui fournissant à l'avance une bibliographie. Cette procédure présente une contrainte : que les stagiaires ne s'inscrivent pas à la dernière minute.

Notons pour finir une expérience intéressante (qui avait déjà été réalisée lors d'un stage précédent), des stagiaires ont effectué une enquête auprès de centres de vacances et autres organismes sur leur pratique de la spéléo et les projets pédagogiques. Initiative intéressante qui mériterait d'être affinée, mais pas au détriment du reste du stage Initiateur.

Un regret, qui a son importance : le domaine "vie fédérale" et plus spécialement connaissance de l'EFS, semble vite traité en soirée sous forme magistrale, voire d'un simple débat. Il ne faut pas oublier qu'un Initiateur va être amené à assumer des responsabilités, fédérales ou non, et qu'il faut l'y préparer. Chaque stagiaire par exemple devrait repartir avec l'ensemble des circulaires existantes sur l'organisation d'un stage, les recommandations FFS, etc... Il suffit de les demander à Lyon ! MERCI.

ENSEIGNEMENT EXTRA-FEDERAL

BREVETES E.F.S.



SERVICE DE PLACEMENT FEDERAL

par Marcel MEYSSONNIER

1. INTRODUCTION.

Le service de placement fédéral existe au sein de l'EFS depuis 1969. Des bilans annuels ont été rédigés à partir de 1972. Il est géré actuellement par Monique ROUCHON. Nous avons mentionné (INFO-EFS 1990 n°21, p. 50-53), des perspectives d'évolution pour l'avenir, avec utilisation possible du serveur télématique fédéral. Cela n'a pas été mis en oeuvre du fait surtout du grand déséquilibre entre l'offre et la demande ; actuellement, en se basant sur les seuls dossiers qui nous parviennent, les besoins en cadres formulés par les organismes sont 3 fois plus importants que le nombre de cadres proposant leurs services.

2. PROBLEMES POSES.

De plus en plus, à cause du manque d'animateurs spécialisés en spéléo, les organismes qui gèrent les Centres de Vacances se tournent vers des "prestataires de services pluri-activités" (associations locales de guidage, d'aventure...), ou vers des bases de plein-air permanentes. Ces nouvelles structures sont de plus en plus nombreuses sur les zones karstiques. En juillet-août la quasi totalité des activités des "professionnels" (travailleurs indépendants ou structures prestataires de services) est tournée vers des encadrements de CVL.

Ce sont maintenant ces mêmes structures qui font appel au service de placement fédéral, et qui s'étonnent de ne pas trouver de cadres disponibles ! Or, la plupart des cadres traitent directement avec les organismes, ou se transmettent les demandes de bouche à oreille. Seuls les plus "jeunes" cadres, ou les habitués toujours trop peu nombreux, utilisent le service de placement fédéral.

A l'issue des bilans portant sur les années 1990 et 1991, il faudrait analyser globalement l'évolution de cette situation qui devient préoccupante. En effet, devant cette pénurie de brevetés, les CVL ont le choix entre supprimer l'activité ou utiliser des cadres non diplômés. Cette dernière possibilité va peut-être se généraliser dès l'an prochain, avec l'ouverture des frontières européennes. Et si la demande de "guidage spéléo" continue à se développer, on peut craindre un non-respect croissant de nos recommandations fédérales.

N.D.L.R.

Marcel MEYSSONNIER souligne ici un problème bien réel qui peut avoir des implications très néfastes : si les CVL font appel à des cadres non brevetés, il y a des probabilités pour que certains soient incompétents ; il se présente donc des risques d'accidents ; et en découlerait très rapidement une sérieuse menace de réglementation qui entraverait le libre-accès aux cavités...

2. BILAN 1991.

2.1. Cadres disponibles.

3 listes de brevetés diffusées successivement. 18 spéléos ont proposé leurs services. Ce chiffre traduit une forte baisse par rapport aux années précédentes (plus de 30 cadres). La participation financière est toujours de 20 F par cadre.

Ces 18 cadres se répartissent en 1 moniteur, 14 initiateurs et 3 qualifiés, la plupart brevetés récemment. Seuls 4 d'entre eux sont titulaires du BAFA, et 70% ont entre 18 et 29 ans.

La disponibilité des cadres qui se sont proposés est de l'ordre de 1000 journées, dont les trois-quart en juillet-août : juin (60), juillet (270), août (520), septembre (180). Seuls 6 cadres et 3 organismes nous ont signalé les engagements pris entre eux.

L'origine géographique des cadres est toujours variée : région A (2), C (3), D (2), F (2), G (1), L (1), M (3), N (1), P (2), S (1).

2.2. Organismes cherchant des cadres.

2.2.1. Nombre d'organismes :

3 listes établies et diffusées successivement. 10 demandes sur la première, 6 de plus sur la seconde, puis 5 autres. 10 demandes supplémentaires nous sont parvenues en juin, alors qu'aucun cadre n'était plus disponible. Nous avons comptabilisé 32 demandes en 1991.

D'autre part, une dizaine d'organismes ont fait part d'offres d'emploi entre février et juin, sans utiliser les services fédéraux (et sans financement).

Ces organismes ont demandé de 1 à 4 cadres, soit un total de 57 cadres.

La participation financière des organismes est de 90 F.

2.2.2. Types d'organismes demandeurs :

- Associations nationales agréées (3).
- Comités d'entreprises (2).
- Offices municipaux ou départementaux (4).
- Centres permanents, bases de plein-air (6).
- Prestataires de services (17).

2.2.3. Lieux d'implantation :

Les séjours proposés se répartissent sur 15 départements.

- Ardèche et Lozère = (5 demandes chacun).
- Aveyron et Isère = (3).
- Dordogne, Pyrénées-Orientales, Jura, Gard = (2).
- Haute-Saône, Bouches du Rhône, Pyrénées-Atlantiques, Drôme, Savoie, Vienne = (1).

2.2.4. Dates des séjours :

Toutes les demandes reçues en 1991 concernent les périodes de congé scolaire d'été, donc comprises entre le 5 juillet et le 5 septembre. Une seule demande d'un centre permanent correspondait à une période de mai à octobre. Environ 3000 journées d'encadrement demandées, pour des séjours dont la durée varie entre 12 et 30 jours.

2.2.5. Indemnisations :

Les indemnités proposées varient entre 135 F et 250 F net par jour. Pour des séjours de 25 à 30 jours, les propositions s'étalent de 4000 F à 8000 F. L'écart semble important, mais les modalités de remboursements de frais (déplacement...) ne sont pas toujours mentionnées.

2.2.6. Types d'encadrement :

25 centres proposent une initiation régulière, tandis que 20 se limitent à une information pour les débutants. On peut noter que 30 organismes sur 32 déclarent disposer du matériel collectif et individuel nécessaire à la conduite de l'activité.



LABEL EFS

par Rémy LIMAGNE

6 centres agréés ont établi un bilan d'activités en 1991, pour obtenir le Label EFS 1992. Rappelons que ce Label est attribué aux associations ou centres de formation qui pratiquent l'initiation à la spéléologie conformément aux recommandations fédérales.

11727 personnes au total ont en 1991 effectué une initiation à la spéléo, répartis de la façon suivante :

- Association ALPAE (savoie) : 1302 participants
- Amis du Célé (Lot) : 1912 participants
- Association Méandres (Tarn et Garonne) : 1811 participants
- Base de la Roche (Jura) : 640 participants
- Maison des Gouffres (Haute-Garonne) : 2612 participants
- Association Découvertes (Corrèze) : 3450 participants

Seule l'association Découverte fonctionne toute l'année sans interruption ; les autres pratiquent l'initiation surtout d'avril à octobre, voire seulement juillet-août (Base de la Roche).

La majorité des séances d'initiation se déroulent sur une demi-journée (environ 3 heures sous terre). Mais ceci évolue, et plusieurs centres effectuent de plus en plus d'initiation sur des périodes plus longues.

Les centres agréés sont - heureusement ! - de grands consommateurs de brevetés EFS pour encadrer leurs activités : les 6 centres ont employé en 1991 :

- 4 instructeurs,
- 10 moniteurs,
- 28 initiateurs,
- 1 qualifié.

Mais ils signalent aussi des difficultés importantes pour trouver des cadres disponibles.

Certains ont pris des initiatives tout à fait intéressantes, comme une opération de dépollution en collaboration avec les pouvoirs publics, ou des actions d'initiation à la spéléo en direction de l'enfance inadaptée.

Ces actions particulières entrent parfaitement dans la politique éducative de l'EFS, et il serait souhaitable de les développer.

D'une façon plus générale, il faudrait développer une collaboration plus étroite entre l'EFS et ses centres agréés, allant plus loin que la simple attribution d'un Label. Nous attendons les idées. D'ores et déjà, la réalisation d'un auto-collant promotionnel est envisagée.

LES OPERATIONS CONSEIL-ANIMATION AUPRES DES CVL

Par Jean-François GODART

5 compte-rendus d'opérations Conseil-Animation en CVL sont parvenus à l'EFS :

- département de l'Ain (01), Bernard CHIROL
- département de l'Aveyron (12), Patrick RAYNAUD (incomplet)
- département du Jura (39), Raynal DELOZANNE
- département du Lot (46), Laurent MACARY
- département des Pyrénées Atlantiques, Jean-François GODART

Tableau récapitulatif	01	12	39	46	64	TOT/ moy.
Nbre de CVL pratiquant la spéléo	?	?	75	48	83	206
Journées-pratiqu. (1j = 2 sorties)	1088	?	1974	4766	7630	15458
Sorties-pratiquants	2175	?	3947	9532	15260	30916
Nbre de personnes concernées	1509	?	2363	6331	5628	15831
Nbre de séances par pratiquant	1,4	?	1,7	1,5	1,4	1,5
Proportion de cadres brevetés (%)	72,8	?	92,0	72,8	83,3	80,2
Nbre CVL avec encadrement propre	10	7	7	3	6	33
Journées-pratiqu. (1j = 2 sorties)	695	?	354	1530	3946	6525
Sorties-pratiquants	1389	?	708	3060	7892	13050
Nbre personnes concernées	759	?	300	600	2129	3788
Nbre séances par pratiquant	1,8	?	2,4	5,1	1,9	2,8
Proportion de cadres brevetés	90,0	?	100	75,0	90,0	88,8
Nbre prestataires de service	9	7	4	7	7	34
Journées-pratiqu. (1j = 2 sorties)	393	?	1620	3236	3681	8930
Sorties-pratiquants	786	?	3239	6472	7362	17859
Nbre personnes concernées	750	?	2063	5731	3499	12043
Nbre séances par pratiquant	1,1	?	1,6	1,1	1,1	1,2
Proportion de cadres brevetés	55,6	?	84,0	70,6	66,7	69,2

Ce bilan fait apparaître une hausse du nombre de prestataires de services, qui répondent à une demande plus importante. Les CVL ont de plus en plus de mal à trouver leur propre encadrement (manque de brevetés disponibles, ou recherche de la facilité en faisant appel aux prestataires). Il en résulte un nombre moyen de séances par pratiquant inférieur à l'an dernier. Plus d'enfants, et moins de temps sous terre ; la quantité plutôt que la qualité... L'intervention d'un prestataire est incompatible avec la mise en place d'un projet pédagogique. On observe que le taux de cadres diplômés a augmenté chez les CVL, mais a diminué chez les prestataires de services.

Une fois de plus, les informations sont difficiles, voire impossibles à collecter. Le manque d'homogénéité des bilans complique l'interprétation des chiffres... quand il y en a !

Il est regrettable d'observer une diminution de ces opérations Conseil-Animation en CVL. L'EFS devrait réaliser un fascicule d'information pour les promouvoir dans les départements où la pratique extra-fédérale est importante.

Cela suffira-t-il ?

ACTIVITE DES BREVETES - 1990

Par Rémy LIMAGNE

1. COMBIEN DE BREVETES ACTIFS A L'EFS ?

Nous avons reçu cette année 280 compte-rendus annuels d'activité de cadres, soit une progression de plus de 35 % par rapport à l'an dernier. Sur les 400 qui ont été envoyés avec INFO-EFS n°22, cela représente un taux de réponse satisfaisant : les brevetés qui ne répondent pas à ce questionnaire deviennent minoritaires.

Rappelons que ces formulaires servent à l'EFS pour actualiser les adresses des brevetés, mais aussi pour établir les listes de brevetés considérés comme actifs.

2. QUI SONT CES BREVETES ACTIFS ?

2.1. Répartition par brevets.

Les brevetés actifs se répartissent de la façon suivante :

- 184 initiateurs, soit 25 % des initiateurs fédérés en 1991 ;
- 73 moniteurs, soit 30 % des moniteurs fédérés en 1991 ;
- 23 instructeurs, soit 42 % des instructeurs fédérés.

37 d'entre-eux (13 %) sont des cadres EFS depuis 10 ans ou plus, surtout moniteurs et instructeurs. Les "vieilles barbes"... 120 (43 %) ont obtenu leur brevet en 1990 ou 1989.

67 (24 %) ont obtenu leur brevet en 1988 ou 1987.

Il est relativement décevant de constater que à peine plus de la moitié des initiateurs reçus en 1990 (qui ont été destinataires automatiquement et gratuitement d'INFO-EFS) ont renvoyé leur compte-rendu d'activités.

2.2. Répartition par région d'origine (CSR).

A = 22	B = 04	C = 80	D = 31
E = 20	F = 37	G = 12	H = 10
J = 05	K = 08	L = 11	M = 07
N = 06	P = 11	R = 04	S = 11

+ 1 étranger (du Canada)

On peut donc considérer que toutes les régions fédérales disposent de plusieurs brevetés actifs, même si dans certains cas, le Coordinateur EFS lui-même a oublié de renvoyer son compte-rendu d'activité...

2.3. Répartition par catégorie socio-professionnelle.

L'analyse des professions, lorsqu'elle est indiquée, permet de déterminer 4 catégories professionnelles dominantes. Sur les 225 brevetés ayant noté leur profession, on compte :

- 31 étudiants ou lycéens, soit 14 % des réponses ;
- 51 enseignants, soit 23 % des réponses ;
- 44 éducateurs ou animateurs sociaux, soit 19 % des réponses ;
- 34 guides spéléos, soit 15 % des réponses ;
- le reste (70 réponses) émanant de professions diverses (employés, cadres, agriculteurs...).

Il n'est pas étonnant que un tiers des réponses émanent d'enseignants ou étudiants : ce sont les catégories qui bénéficient le plus de temps libre. Mais la proportion d'étudiants reste faible, ce qui est d'ailleurs corroboré par la moyenne d'âge élevée des stagiaires initiateurs (28 ans).

Un autre tiers émane de brevetés dont la profession peut avoir un rapport avec l'encadrement de la spéléo. Ce rapport est évident pour les brevetés s'intitulant "guide spéléo", dont beaucoup ont renvoyé leur compte-rendu cette année.

Il est intéressant de noter que 22 brevetés disent adhérer au Syndicat des Guides, dont 13 de la région Rhône-Alpes ; mais ils ne sont pas tous guides ! En fait, sur les 34 guides qui ont répondu, 15 seulement font partie de ce syndicat....

54 brevetés possèdent un Brevet d'Etat dans d'autres domaines, allant du BE de Footau surveillant de baignade.

3. RESPONSABILITES FEDERALES DES BREVETES.

Nous n'avons retenu que les responsabilités de haut niveau (Président de club, membre de bureau de CDS ou CSR, responsable de commission régionale, responsabilité nationale).

Parmi les 280 réponses, on dénombre :

- 88 Présidents de club (31 %) ;
- 80 membres de bureau de CDS (28 %), dont la moitié sont aussi Président de leur club ;
- 41 responsables à l'échelon du CSR ;
- 28 responsables nationaux de la fédération.

En fait, 45 % des brevetés seulement n'exercent aucune responsabilité fédérale. C'est la preuve, si besoin était, que les brevetés constituent un remarquable "vivier" de responsables fédéraux. Il serait intéressant de savoir si ils passent le brevet parce qu'ils exercent une responsabilité, ou s'ils se lancent dans la vie fédérale après avoir passé le brevet...

4. ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT DES BREVETES.

4.1. Formation personnelle.

87 % des brevetés, soit 1 sur 3 ont suivi en tant que stagiaire une formation complémentaire (stage scientifique, secours, canyon, ou autre spécialité).

4.2. Encadrement bénévole.

99 (35 %) ont encadré des stages fédéraux, soit :

- 46 initiateurs (25 % des initiateurs actifs) ;
- 40 moniteurs (55 % des moniteurs actifs) ;
- 16 instructeurs, sur les 23 instructeurs actifs.

60 brevetés ont encadré 1 stage dans l'année (22 %), 21 ont encadré 2 stages, et 18 ont encadré plus de 2 stages (6,5 %). N'ont été retenus que les stages de plus de 4 jours.

159 brevetés ont encadré bénévolement d'autres actions d'enseignement, totalisant environ 1800 journées d'encadrement, bien que beaucoup n'indiquent pas le nombre de journées.

4.3. Encadrement rémunéré.

131 brevetés ont pratiqué de l'encadrement rémunéré en spéléo, soit un peu moins de la moitié des réponses. 44 font de l'encadrement contre rémunération en canyon, soit 15 % des brevetés. Si 15 % des brevetés actuellement à la FFS veulent encadrer légitimement en canyon, la commission concernée peut s'attendre dans les années qui viennent à un afflux d'environ 200 candidats au brevet de moniteur canyon...

Le nombre de journées d'encadrement rémunéré est approximatif, mais on peut l'estimer à 4050 journées d'encadrement spéléo, et 950 journées d'encadrement en canyon.

Les guides professionnels assurent un tiers de ces journées de spéléo, et plus de la moitié des journées canyon...

5. COMMENTAIRE.

Il est réconfortant de constater que de plus en plus, les brevetés EFS sont sensibilisés à l'importance du compte-rendu. Qu'il s'agisse des compte-rendus de stages, ou de ce compte-rendu annuel d'activités, les traces écrites constituent le seul moyen d'appréhender l'ampleur de l'enseignement de la spéléo en France, et ainsi de faire valoir notre poids et notre compétence en ce domaine.

Je remercie donc les 280 brevetés qui ont fait cet effort, même si je ne peux pas citer chaque nom. Je n'ai pas de rancune vis à vis des éternels râleurs, et je remercie encore plus chaleureusement ceux qui ont joint à leur compte-rendu un petit mot d'encouragement, ou même quelques unes de leurs photographies comme Pierre MURAT, Serge CAILLAULT, ou Toto LAFARGUETTE (photo ci-dessous).



SPELEOLOGIE ET SECURITE

Dans les centres de placement hébergeant des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs.

RECOMMANDATIONS DE LA FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

La spéléologie suppose une pédagogie de l'initiative et de la responsabilité, impliquant la connaissance et l'acceptation de risques inhérents au monde souterrain. La pratique de cette activité ne peut être enfermée dans une réglementation tatillonne qui la viderait de tout intérêt.

La spéléologie est une activité de pleine nature et, à ce titre, la Fédération Française de Spéléologie fait sienne les orientations suivantes :

" Les activités de pleine nature "se caractérisent par :

- Le cadre naturel dans lequel elles se pratiquent plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation;

- Les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elles occasionnent ;

- L'engagement physique qu'elles exigent.

" Ces activités sont considérées comme des moyens d'éducation mis au service d'une formation globale. Il ne s'agit pas d'enseigner une discipline, mais d'animer une activité physique de pleine nature dans le milieu original et spécifique des centres de vacances et de loisirs."

" L'animateur qui conduit cette activité, sous la responsabilité du directeur, au sein d'une équipe doit :

- Mettre en oeuvre les processus d'intégration de cette activité dans le cadre d'une animation globale ;

- Disposer d'un niveau technique lui permettant de maîtriser les situations que peut rencontrer le groupe qu'il animera ;

- Assurer l'application stricte et permanente des règles de sécurité. Lorsque ces activités présentent un degré réel de complexité technique lié à la présence d'un risque à maîtriser, l'encadrement doit être adapté au niveau des difficultés pouvant être rencontrées. Selon ce niveau, il est fait appel :

- Soit à un animateur justifiant d'une compétence ;

- soit à un spécialiste. (Travaux de la Commission Technique et Pédagogique des Centres de Vacances et de Loisirs).

Sous terre, le moindre incident peut devenir accident. Les mesures et recommandations proposées vont dans le sens d'une pratique la plus libérale possible dans de bonnes conditions d'éducation et de sécurité.

En raison de l'extrême diversité des cavités, et dans un souci de simplification, la Fédération Française de Spéléologie propose une classification en quatre groupes :

- **Classe I** : Caverne aménagée pour le tourisme.

- **Classe II** : Cavité ou portion de cavité du type "grotte horizontale" pouvant présenter quelques passages étroits, et ne nécessitant aucun matériel autre qu'un casque muni d'un éclairage efficace.

- **Classe III** : Cavité ou portion de cavité dont le total des verticales n'excède pas quelques dizaines de mètres (en plusieurs puits distincts de préférence). En cas de présence d'eau, celle-ci doit être calme et peu profonde (absence de risque de crue).

- **Classe IV** : Autres cavités.

COMPETENCES SOUHAITEES

EN FONCTION DE CE CLASSEMENT :

- **Classe I** : Aucune qualification particulière.

- **Classes II et III** : Il est souhaitable qu'un membre au moins de l'encadrement habituel ait acquis la qualification spéléologie, ou soit initiateur fédéral. Si tel n'était pas le cas, et qu'il doive être fait appel à un cadre extérieur au groupe, il serait bon que ce dernier soit titulaire d'un brevet de moniteur fédéral.

- **Classe IV** : Autant que possible confier le groupe à un Moniteur Fédéral.

ORGANISATION DES SORTIES :

Essentiellement pour des raisons de sécurité, la Fédération Française de Spéléologie recommande l'observation des points ci-après :

- Reconnaissance préalable de la cavité.

- Renseignement sur le régime hydrologique et les conditions météorologiques.

- Communication au centre de l'itinéraire et des horaires approximatifs.

- Ajustement de la durée du séjour sous terre en fonction du type de cavité, de l'âge et du nombre de participants, de leur niveau technique, de leur condition physique et de leur équipement individuel.

- Encadrement du groupe par deux adultes et limitation à huit des participants si les difficultés doivent ralentir la progression.

- Casque avec jugulaire et éclairage efficaces indispensables.

- Matériel de secours adapté au type de cavité (2 ensembles poulies-bloqueurs, couverture de survie, corde supplémentaire...).

- Adjonction systématique d'un sac à déchets afin d'enseigner une pratique spéléologique soucieuse du respect de l'environnement.

- La sécurité des participants et la protection du milieu souterrain doivent être les préoccupations essentielles du responsable.

La présence d'un Moniteur Fédéral est certes toujours souhaitable, l'exiger équivaldrait toutefois à limiter fortement la pratique de la spéléologie dans les centres de vacances et de loisirs.

La "qualification Spéléologie" correspond à une formation beaucoup moins complète que celle du Monitorat Fédéral. Mais cette formation spécifique permet à l'animateur d'agir au sein d'une équipe éducative, de respecter les règles d'orientation de l'activité et de savoir passer le relais à un autre responsable là où s'arrête sa compétence.

Les stages qui donnent lieu à l'attribution de la "qualification Spéléologie" peuvent être organisés conjointement par des associations habilitées par le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française de Spéléologie. Ces organismes peuvent communiquer sur demande le programme et le calendrier des stages de formation de cadres. Ils invitent organisateurs, directeurs et animateurs à prévoir un plan de formation et d'équipement permettant une pratique plus harmonieuse de la spéléologie en centres de vacances et de loisirs.

Texte élaboré lors des Journées d'Etude Nationales de l'Ecole Française de Spéléologie, les 14 et 15 novembre 1981 à Mâcon, en collaboration avec:

- Les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active).

- La L.F.E.E.P. (Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente).

- La J.P.A. (Jeunesse au Plein Air - Confédération des Oeuvres Laïques de vacances d'enfants et d'adolescents).

- Les enseignants des Centres Nationaux d'Activité de Pleine Nature (C.N.S.P.N. Chalain et Vallon Pont d'Arc).

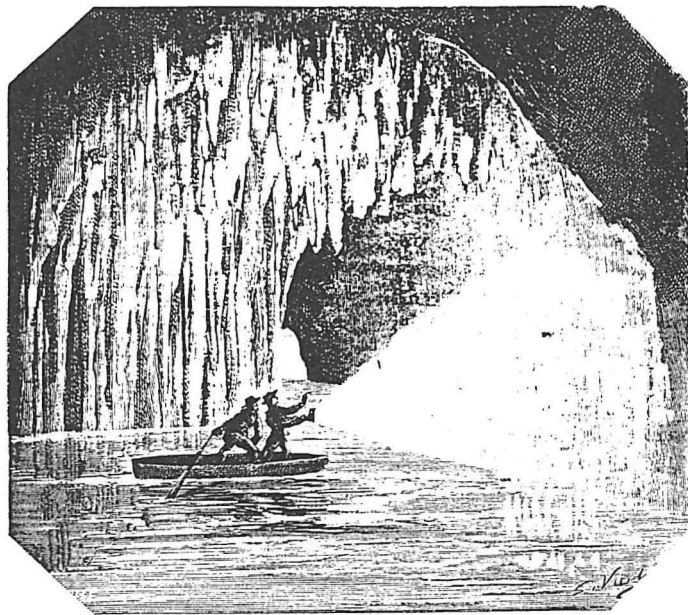
Texte amendé à la date du 18 Novembre 1990 et adopté par le comité directeur de la Fédération Française de Spéléologie, le 10 février 1991, à Paris.

ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

23 RUE DE NUITS-69004 LYON

Tél: 78.39.43.30.

INFORMATIONS DIVERSES



QUAND LES PROJETS DEVIENNENT REALITE . . .

Par Jean François GODART

Le texte ci-dessous devrait intéresser tous les spéléos qui assument des responsabilités, au niveau de leur club, de leur département, et au-delà. En effet, quel président n'a jamais soupiré devant l'ampleur de plus en plus grande des tâches "administratives" auxquelles il doit faire face ? Surtout lorsque les copains, eux, partent en spéléo...

Jean-François GODART nous fait part ici des démarches effectuées avec succès afin d'obtenir un poste de salarié pour son CDS. Bien sûr, le cas des Pyrénées-Atlantiques n'est pas reproductible partout. Mais cette expérience montre que des spéléos peuvent obtenir des résultats, en présentant un dossier solide, au bon moment, et au bon interlocuteur.

A qui le tour... ?

R. LIMAGNE

Depuis plusieurs années, la majorité des spéléos du département des Pyrénées-Atlantiques, notamment les membres du Comité Directeur et les présidents de clubs, saturent devant l'importance des tâches qui leur incombent.

Chaque année, depuis mon élection au Comité Directeur du CDS 64, et face à une demande extérieure de plus en plus pressante, je me persuadais de la nécessité de créer un poste de permanent au sein de notre structure départementale.

Un rapide tour d'horizon me permit de faire l'état des possibilités offertes par le ministère Jeunesse et Sports, pour la création d'un poste de CTR sur la région Aquitaine, ou de CTD sur le département des Pyrénées-Atlantiques. A l'évidence, malgré le potentiel exceptionnel de ce département, il n'y avait aucun espoir pour le poste de CTD. Le Directeur Régional et les Directeurs Départementaux Jeunesse et Sport auraient bien sûr donné un avis favorable pour un poste de CTR, mais cela nécessitait un dossier "béton" soutenu par le Comité Directeur FFS, qui aurait eu de toutes façon peu de poids devant les restrictions du Ministère.

En 1987, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques décide de créer 12 postes de Conseillers Techniques départementaux spécialisés, employés par les Comités Départementaux sportifs, grâce à une subvention correspondant à 100% du salaire et charges sociales. A cette époque, Nelson PAILLOUX, président du Comité National Olympique et Sportif, en fait état dans la revue du CNOS invitant à multiplier ces actions dans d'autres départements.

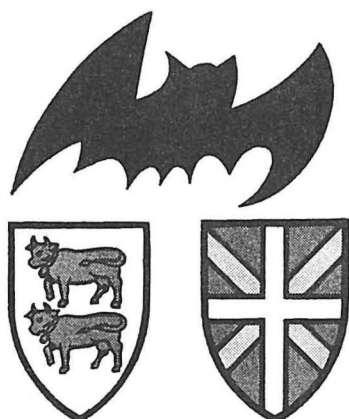
Le CDS 64 décide, sans complexe, de présenter un dossier de candidature.

En 1988, trois postes sont créés (Athlétisme, Volley, Rugby) puis 3 autres en 1989 (Hand-ball, Pelote basque, Canoé-kayak), et 3 autres en 1990 (Cyclisme, Judo, Football). Pour 1991, le bureau du Conseil Général décide de ne créer que 2 postes. Nous mettons les bouchées doubles : envoi d'un dossier à tous les conseillers généraux de la 4ème commission (affaires culturelles et sportives), contacts personnels et rendez-vous sont pris. La date fatidique approche, et c'est avec joie que nous apprenons que les deux postes vont aux Comités Départementaux de Tennis et de Spéléologie.

Au printemps 1991, une convention est signée entre le CDS 64 et le Conseil Général, qui précise que le CTD employé par le CDS 64 aura la charge d'aider à la formation de cadres, au perfectionnement de l'élite, à la création et au développement des clubs. De plus, elle définit les conditions selon lesquelles s'exerce la participation exclusivement financière du Conseil Général pour les 5 ans à venir : 5300 francs nets par mois ; les frais de fonctionnement restent à la charge du CDS.

Cette création de poste va permettre de soutenir et dynamiser notre activité. Certes la partie n'est pas facile car beaucoup de points restent en suspens (complément de salaire, frais de fonctionnement). Pour ma part, le fait de passer de 10 ans de bénévolat à un statut de professionnel au sein de la même structure n'est pas évident. Je reste persuadé que l'avancement de la décentralisation de l'Etat vers les départements permettra d'autres créations de ce type. Le département des Pyrénées-Atlantiques est le précurseur ; j'espère que d'autres pourront en bénéficier.

Je suis à leur disposition pour tout renseignement complémentaire.



C D S 64

Jean-François GODART

CDS 64,
5 allée du Grand Tour,
64000 Pau.
Tel : 59.62.47.34.

RENAISSANCE DE LA SPELEOLOGIE LIBANAISE

Par Laurent BRESSON

C'est en 1989 au congrès UIS de Budapest que Sami KARKABI, membre fondateur du spéléo-club du Liban, sollicite l'aide de la FFS pour l'organisation d'un stage de formation aux techniques modernes d'exploration souterraine. En effet, la spéléologie libanaise qui a fêté son cinquantenaire l'an dernier, a vu la plupart de ses activités interrompues depuis 1975, date marquant le début d'une guerre fratricide particulièrement destructrice, dont l'occident retient encore des images fortes : voitures piégées, ambassades dévastées, prises d'otages, massacres...

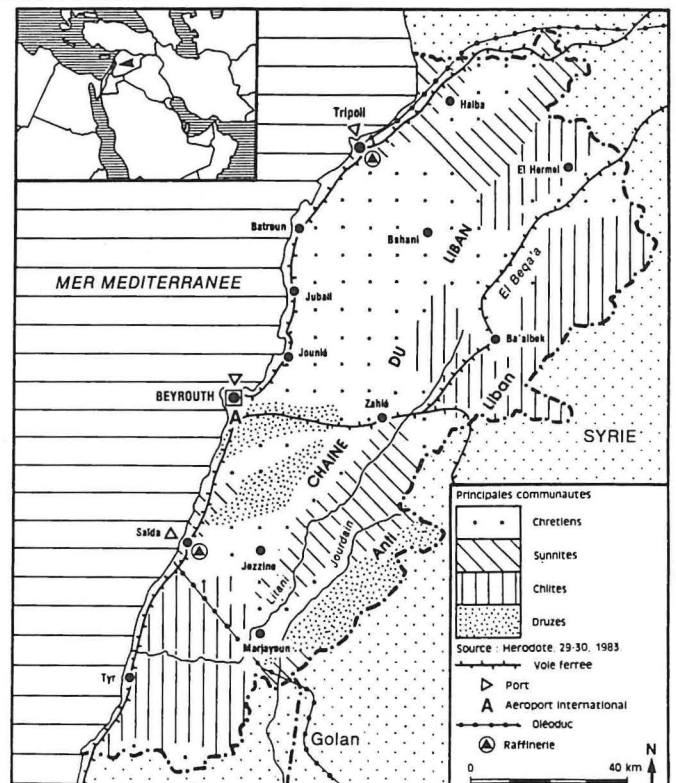
Ce n'est qu'en octobre 1990 que les mitrailleuses finissent par se taire, en raison du puissant déploiement syrien "pacificateur", en fait véritable occupation politique et militaire. Le calme étant revenu au Liban, il devenait alors possible d'envisager l'accueil de cadres français pour l'été 91. Cela fut négocié au congrès FFS de Montpellier, en mai, entre Sami KARKABI et les dirigeants FFS. Le stage de Formation eut finalement lieu en août (ce qui implique une organisation en un temps record), coordonné par Jean-Claude FRACHON, président du SSF. Six cadres de l'EFS et du SSF y participèrent : Laurent BRESSON, Patrick et Sandrine DEGOUVE, Jean-Claude FRACHON, Pierre-Henri FONTESPIS-LOSTE, et Pascale LAFOSSE.

Au-delà de son aspect formateur, cette rencontre fut un excellent préalable à l'établissement de relations plus étroites entre spéléologues français et libanais.

1. ASPECTS DE LA SPELEOLOGIE LIBANAISE.

Le Liban, petit état du Proche-Orient (10450 km², soit $\frac{1}{4}$ de la Suisse) bordant la Méditerranée, se révèle spéléologiquement très intéressant. Son relief se constitue principalement de deux chaînes montagneuses parallèles, orientées nord-est sud-ouest, en très grande partie calcaires : le Mont Liban qui culmine à 3083 m d'altitude, et l'Anti-Liban (point culminant à 2814m) qui forme la frontière avec la Syrie. Ces deux chaînes sont séparées par la plaine alluviale fertile de la Bekaa.

C'est dans la chaîne du Mont Liban, très karstifiée (calcaires du Jurassique), que s'ouvre la quasi-totalité des quelques 600 cavités recensées



au Liban. La plus grande dénivellation (- 622 m) a été atteinte au gouffre Faouar Dara (Majdel Tarchich) ; et la célèbre grotte de Jeita, dont l'aménagement touristique est actuellement à l'abandon, développe 8830 m de galeries (cette exurgence est la principale source d'approvisionnement en eau de Beyrouth).

Il est néanmoins certain que le potentiel spéléologique important du Liban va permettre des découvertes de plus grandes cavités, d'autant que le karst d'altitude (entre 2000 et 3000 m) est mal connu et encore peu prospecté.

Les premières incursions dans le karst souterrain libanais furent américaines (W.M. THOMSON dès 1836, puis W.J. MAXWELL qui en 1873 signe l'exploration du premier kilomètre de Jeita), puis françaises (le Liban fut sous mandat français de 1920 à 1941). En 1951, libérés de la tutelle étrangère, les premiers explorateurs créent le Spéléo-Club du Liban (L. GORRA, A. ANAVY, puis Sami KARKABI) qui sera reconnu d'utilité publique en 1963. Jusqu'en 1975, le Spéléo-Club du Liban explore les cavités les plus évidentes du pays, portant notamment à 6200 m le développement de la grotte de Jeita dès 1958. Puis, la guerre est à l'origine de 15 années d'interruption d'activité du club. En 1987, une scission entraîne la création du Groupe d'Etudes et de Recherches Souterraines du Liban. La reprise d'activité, amorcée dès 1985, se confirme en 1989. Le Spéléo-Club du Liban édite depuis 1986 une publication annuelle : "Al Ouât' Ouate" (la chauve-souris).

Actuellement, le Spéléo-Club du Liban est présidé par Joseph ZGHEIB et compte une trentaine d'adhérents, principalement des jeunes recrues. Signalons que nous n'avons eu aucun contact avec le G.E.R.S.L. qui semble nettement moins actif et se consacre plutôt aux aspects scientifiques de la spéléologie.

2. APERCU SUR LE DEROULEMENT DU STAGE.

La demande du Spéléo-Club du Liban à la FFS avait 2 motivations principales : rattrapper 15 années de retard dans les techniques d'exploration (avant le stage, les échelles souples étaient systématiquement utilisées), et former un nombre important de jeunes adhérents au club. Nous n'étions pas trop de 6 cadres pour prendre en charge 25 stagiaires de 15 à 40 ans, certes enthousiastes, dans un pays inconnu. Le stage, basé à la station de ski de Faraya, à 40 km au nord-est de Beyrouth, fut divisé en deux sessions.

- 4 jours de formation technique classique, visant à faire acquérir l'autonomie de progression sur corde simple aux stagiaires, et pour certains les techniques d'équipement.

- Puis 3 jours de formation aux techniques de spéléo-secours (d'où la large implication du SSF dans le stage), terminés par un "barnum" dans une petite cavité.

Les lieux d'activité retenus pour le déroulement du stage se sont révélés bien adaptés à la formation : un magnifique pont naturel situé non loin de Faraya constitua un excellent rocher-école. Quant aux cavités visitées (gouffre de Balaa, des Trois Ponts, de Jouret el Abed), elles étaient malheureusement à une heure et demie de voiture.

Malgré d'inévitables problèmes (mais au Liban, tout finit toujours par s'arranger...), le bilan du stage est très positif, car cette action va sûrement donner une bonne impulsion aux activités du club. De plus, le S.C.Liban a racheté l'intégralité du matériel acheminé de France pour les besoins du stage (cordes, kits, quincaillerie, civière, duvet pour blessé... pour un montant de plus de 20000 francs), et dispose donc désormais d'un stock de matériel permettant d'envisager des explorations plus importantes, et la réalisation de petits secours.

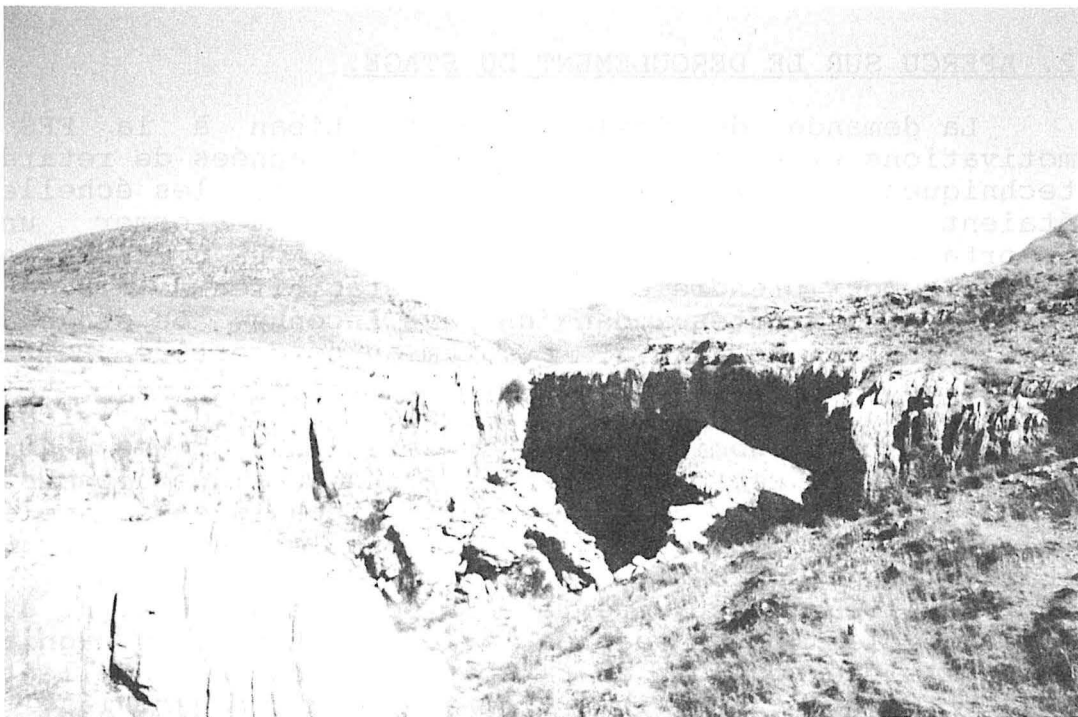
Le caractère exceptionnel et très novateur de la venue au Liban de spéléologues étrangers, a permis au stage de bénéficier d'une importante médiatisation sur place, et notre départ fut précédé d'une conférence de presse avec une vingtaine de journalistes. Enfin, la chaleur de l'accueil et la splendeur du pays malgré les destructions, ont rendu notre séjour inoubliable.

3. PERSPECTIVES.

Ce stage organisé à la demande de nos amis libanais doit donc marquer le début d'une collaboration fructueuse entre nos deux pays. D'ailleurs, plusieurs actions communes sont déjà envisagées :

- La venue en France de Libanais pour participer à des stages EFS (initiateurs notamment).

- La tenue en août 1992 d'une expédition franco-libanaise au Liban (expédition nationale de la FFS), ayant pour objectifs la reprise de l'exploration et la topographie de grandes cavités (Gouffres de Faouar Dara, de Jouret el Abed), la plongée de siphons en fond de gouffres (grotte de Jeita, gouffre des Trois Ponts), et la prospection du karst d'altitude.



Le pont rocheux de Faraya (photo L. BRESSON)

INFORMATION COMPETITION

par Rémy LIMAGNE

Il semble que depuis quelques temps se manifestent des réactions sur le projet d'organisation d'une compétition en spéléologie et descente de canyon. Il est grand temps... car lors de la dernière AG de la Fédération, chacun semblait se désintéresser au plus haut point de cette question !

Cela m'amène à faire quelques rappels :

- 1) Les compétitions spéléo existent dans beaucoup de pays depuis des années.
- 2) Les compétitions spéléo existent aussi en France, et se multiplient, en dehors de tout contrôle (voir INFO-EFS n°21).
- 3) L'association "Jeux Pyrénéens de l'Aventure" a sollicité la FFS dès 1989 pour gérer des épreuves dans son domaine (et non l'inverse).
- 4) Le Comité Directeur FFS en février 1990 demande à l'EFS (et non l'inverse) de mener à bien l'expérience des Jeux, et d'en tirer les conclusions.
- 5) L'AG FFS de Carpentras (mai 1990) vote pour la poursuite de l'étude sur la compétition et ses retombées.
- 6) Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure sont repoussés d'un an, et se dérouleront en 1993.
- 7) Lors de l'AG FFS de Montpellier (mai 1991), un appel est lancé publiquement pour que chacun (favorables ou détracteurs) vienne vienne au-moins donner son avis au sein du groupe de travail EFS.

Devant l'absence de toute réaction, le groupe de travail EFS initialement constitué se modifie peu. Une session de travail a lieu à Labaderque (Herran, Haute-Garonne), en décembre-janvier 1992, et transmet au Bureau FFS un rapport sur l'état d'avancement du projet et des réflexions sur la compétition.

Cette réflexion est essentielle pour la FFS, car d'après la loi de 1984, l'organisation de compétition conditionne l'obtention de la délégation ministérielle, délégation qui nous permettra par la suite d'avoir un pouvoir de contrôle sur ce qui se fait dans ce domaine, de façon anarchique.

Le texte intégral de ce rapport est reproduit ci-après.

Les épreuves en falaise seront de deux ordres :

- épreuve technique et de vitesse (circuit avec main-courante, pendule, tyrolienne...
 - et épreuve de vitesse en montée sur corde (3 X 10m).
- Ce type d'épreuves ne présente pas de difficultés particulières d'organisation, sinon de faire en sorte que l'équipement du parcours soit parfait, et le règlement indiscutable.

Pour l'épreuve souterraine, il aura fallu trouver une traversée répondant à plusieurs critères : sans risque de crue, 300m de corde environ à remonter, etc. Le site choisi est la traversée Gouffre de Pont de Gerbaud - Gouffre Pierre. Là, les contraintes d'organisation sont sérieuses :

- plusieurs "commissaires de course" sous terre pour surveiller le respect du règlement par les compétiteurs ;
- présence de médecins et d'équipes de sauveteurs ;
- problème des transmissions sous terre ;
- impératifs des reportages vidéo ;
- et surtout, il faudra permettre aux équipes de se doubler dans les puits, donc installation systématique d'un double-équipement, en faisant en sorte que l'un ne présente aucune difficulté supplémentaire par rapport à l'autre, ce qui n'est pas évident.

De plus, outre les compétiteurs, il faut prévoir lors des épreuves sous terre, au-moins 70 personnes sur le site, dont la moitié en provenance des pouvoirs publics. Les autres seront pour la plupart indemnisés.

Par ailleurs, la durée totale de l'organisation des épreuves est de 11 jours, du 23 mai au 02 juin, nécessitant une douzaine de personnes durant cette période.

Tout ce personnel devra être hébergé et nourri, ce qui représente environ 270 journées-participants, soit pour ce poste une somme minimale de 35000 francs.

L'EFS et la commission Canyon ne seront pas les seules commissions fédérales concernées :

- Un contrôle médical (dopage) devra évidemment être effectué, et la présence de médecins sous terre est indispensable, d'où l'implication nécessaire de la CoMed.

- La commission Photo-Vidéo sera aussi particulièrement sollicitée, avec comme objectif la réalisation d'une banque d'images qui sera mise à la disposition des médias.

- Pour garantir l'intégrité du milieu souterrain, nous solliciterons la caution de la commission Protection du Karst, en lui demandant d'effectuer officiellement un contrôle de l'état de la cavité avant, et après les épreuves.

- Le SSF Haute-Garonne sera lui-aussi impliqué, par la présence de ses équipes de sauveteurs sur le site.

Outre ces problèmes concrets d'organisation, plusieurs réflexions plus générales ont été développées, notamment sur les retombées de l'évènement, et le profit que la FFS peut - doit - en tirer.

- Comme dans toute épreuve sportive utilisant quelque matériel, celui-ci sera testé, comparé au vu des résultats sportifs, ainsi que les techniques de progression. Cela doit pouvoir entraîner des améliorations dans le matériel spéléologique, ainsi probablement que sur les méthodes d'utilisation, ce qui intéresse beaucoup la commission Enseignement.

- Si la FFS participe aux jeux, c'est qu'elle espère remporter des titres. A l'évidence, un titre de "champion de France" ne peut que valoriser la fédération et son enseignement, surtout si son titulaire est un cadre fédéral et que cela se sait.

- L'organisation de la sécurité dans ces épreuves est l'occasion unique de réunir sur le terrain des équipes SSF, pompiers, CRS, et gendarmes. Occasion à saisir pour présenter la FFS comme un interlocuteur sérieux des pouvoirs publics.

- Nous nous sommes surtout interrogés sur les retombées médiatiques d'une telle opération. Sachant que les organisateurs des JPA se chargent de mobiliser les médias, la presse et la télévision s'intéresseront forcément aux épreuves spéléo. Cela peut être extrêmement positif pour la FFS, ou désastreux si l'on n'y prend garde. Il faudra donc réussir à canaliser, sinon contrôler, les journalistes.

Par exemple, une des conséquences néfastes d'une médiatisation mal maîtrisée peut être un effet d'imitation pour le public: il faut donc présenter la spéléo comme une activité difficile et d'un haut niveau de technicité d'où la nécessité de montrer du spectaculaire aux spectateurs (le choix de Pont de Gerbaud correspond à cet impératif : vaste puits d'entrée de 50m).

Il est d'ailleurs envisagé de filmer des images avant les épreuves souterraines, et de les donner aux journalistes.

Il faudrait aussi que des spéléos aient sur place la mission d'accompagner les journalistes, de les informer, de répondre à leurs interviews. Il faut donc former ces personnes à la communication, et mettre ainsi toutes les chances de notre côté pour éviter d'éventuels dérapages médiatiques...

L'actuel groupe de travail EFS ne peut pas se charger de tous ces problèmes liés à la médiatisation. Il s'agit en fait de former des personnes chargées ensuite de "vendre la FFS". C'est sans doute un investissement financier important au départ, mais sans doute également le point de départ d'une véritable promotion de la Fédération.

Enfin, il faut souligner que vraisemblablement, les compétitions en falaise, descente de canyon, voire pourquoi pas sur structure artificielle, pourront être reconduites et se développer à long terme. Il n'en sera probablement pas de même pour les compétitions sous terre qui, compte-tenu de très nombreux éléments négatifs (coût, personnel, sécurité, difficultés d'organisation, de contrôle, images, etc...), resteront un phénomène exceptionnel, marginal, et sans avenir.

Mais ce n'est qu'après avoir tiré les conclusions de l'expérience que nous pourront le dire, en toute connaissance de cause, et en passant pour une fédération responsable et crédible.

R. LIMAGNE

15 janvier 1992

BREVET D'ETAT SPELEOLOGIE

par Anne JOHANNET

Les développements actuels de la question du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Spéléologie (et descente de canyon) méritent d'informer précisément les brevetés EFS. Anne JOHANNET a réalisé en octobre 1991 une note d'information, diffusée à l'ensemble des cadres actifs, reprise ci-dessous et complétée.

1. HISTORIQUE DES DERNIERS TRAVAUX.

a) Création d'un groupe de travail à l'initiative de la fédération :
- A.G. 1990 : la FFS confie le dossier à l'EFS.
- Eté 1990 : Anne JOHANNET, président-adjoint de l'EFS prend la responsabilité de ce dossier.

- Journées d'Etudes EFS 1990 : les premières orientations sont dégagées ; constitution d'un groupe de travail mixte FFS (Bureau FFS + EFS) et professionnels syndiqués ou non.

b) Au cours de l'hiver, l'EFS sollicite la participation du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports à ce groupe de travail, par l'intermédiaire de ses cadres techniques.

c) Le S.E.J.S. répond positivement à Noël, et délègue sa représentation à un inspecteur et 4 cadres techniques.

d) Un nouveau groupe de travail est créé, différent du précédent, puisqu'il comprend les trois partenaires institutionnels concernés : FFS, SEJS, SNGS (Syndicat National des Guides Spéléo). Une série de réunions débute, avec pour finalité de définir un Brevet d'Etat comportant 3 niveaux, conduisant si accord entre les partenaires à une formation expérimentale.

e) L'A.G. FFS 1991 approuve la démarche suivie à une forte majorité (36 voix pour, 4 contre, 2 abstentions), et ainsi conforte les négociateurs dans leur travail.

2. AVERTISSEMENT.

Les débats ayant eu lieu lors de ces réunions mettent en évidence la volonté de concertation des trois partenaires. Les blocages ont été levés au profit de la recherche du consensus. Nous avons pu apprécier le rôle impartial et constructif des fonctionnaires du SEJS, en particulier l'inspecteur de la Drôme Monsieur SYLLA.

Néanmoins, en raison du flou qui entoure encore le nouveau schéma directeur des formations aux métiers du sport, des incertitudes liées à la création du marché unique des travailleurs dans l'Europe de 1993, et à l'absence de Brevet d'Etat dans la plupart des autres pays européens, il apparaît présomptueux et imprudent de présenter quelque chose de définitif.

3. LES ORIENTATIONS ACTUELLES.

Les formations d'Etat en spéléologie seraient de type modulaire, et comporteraient plusieurs niveaux.

3.1. Le B.E.E.S. Spéléo niveau V.

Le niveau 5 est un niveau de formation équivalent à la "Qualification" cogérée par la FFS, les CEMEA, la JPA. Ce niveau de formation est calqué sur les définitions du Ministère de l'Education Nationale dans les filières technologiques (BEP...).

La possession de ce brevet autoriserait l'exercice professionnel et salarié de la spéléologie dans des cavités dites "écoles", préalablement équipées avec des broches et dans lesquelles des difficultés telles que puits, étroitures, méandres pourraient apparaître, mais sans être cumulées au même endroit.

Une liste des cavités-écoles serait définie par les structures fédérales, et ne pourrait en aucun cas limiter la pratique bénévole qui n'est soumise à aucune réglementation.

Ainsi, le fait d'accepter un faible niveau de compétence pour le titulaire du niveau 5 serait compensé par la limitation des cavités accessibles en fonction de critères liés à la sécurité, et pourquoi pas aussi, à la protection du milieu.

Notons aussi qu'un B.E. niveau 5 ne pourrait exercer que sous la responsabilité d'un Breveté d'Etat niveau 4.

Les mesures transitoires et allègements de formation (pour les brevetés fédéraux) n'ont pas encore été débattus.

3.2. Le B.E.E.S. Spéléo niveau IV.

C'est l'actuel B.E.E.S. 1er degré qui s'appellerait alors "B.E.E.S. 1er degré option Spéléologie". Le niveau de compétences techniques est celui du Moniteur FFS. Les connaissances en pédagogie (publics particuliers : enfants, handicapés...), en législation du sport, et en langues vivantes, seront supérieures à celles exigées pour ce dernier.

Le niveau 4 peut exercer en toutes cavités, comme salarié ou libéral, mais ne peut pas être responsable d'une structure commerciale ou d'une activité de recherche (niveau 3 ou 2).

Les mesures transitoires sont encore soumises à débat, mais on semble s'orienter vers les options suivantes :

- Durée des mesures transitoires = 2 ans.
- Instructeur FFS validé + tronc commun = B.E.E.S. niveau 4.
- Moniteur validé + B.E. dans un sport adéquat = examen spécial.
- Professionnel déjà établi + tronc commun = examen spécial.

Les mesures d'allègements de formation n'ont pas encore été définies. Elles seront permanentes, et négociées pour donner le maximum d'allègements aux moniteurs FFS validés.

Le niveau 4 inclura un passage obligé par la fédération afin d'éviter un cloisonnement étanche entre les professionnels et les bénévoles, chacun pouvant tirer parti de l'autre. Le candidat devra au cours de son stage pédagogique en situation entrer en contact avec 2 aspects de la vie fédérale : l'animation d'une structure fédérale (club,...) et l'encadrement d'un stage FFS.

La descente de canyon serait obligatoire au cours de la formation du B.E.E.S. niveau 4, mais non exigée à l'examen pour ne pas pénaliser les spéléos "non aquatiques".

Une qualification supplémentaire nécessaire pour encadrer en canyon serait accessible sans autre formation aux titulaires du B.E. niveau 4 option Spéléo. Ceci permet de placer la spéléo en bonne position dans la formation canyon, mais sans poser de blocages vis à vis des autres fédérations concernées.

Les niveaux 3 et 2 n'ont pas été abordés formellement.

4. LES FORMATIONS EXPERIMENTALES.

Un projet de formation de niveau 5, piloté par le GRETA du Vercors et la FFS a été accepté sur la Drôme. La formation de niveau 4 débiterait en 1992 au CREPS de Chalain (39) et Vallon Pont-d'Arc (07). Un groupe de travail doit se réunir pour réfléchir sur le programme et les méthodes d'évaluation. Les dates sont à définir en fonction des possibilités financières du Ministère. Ce groupe ne peut être composé que de personnes titulaires au-moins d'un brevet fédéral de Moniteur, qu'elles soient mandatées par la FFS ou le SNGS.

Le 23 décembre 1991, Jean-Pierre HOLVOET, Secrétaire Général FFS rédige une synthèse globale, et rappelle la position et les interrogations de la FFS:

- Attachement de la FFS à un B.E. débouchant sur des emplois à plein-temps pour leurs titulaires.

- La qualité des formations fédérales doit servir de base à la définition du niveau technique du B.E. et entraîner pour les diplômés fédéraux des allègements substantiels de formation.

- Opposition à tout B.E. sans passage obligé par la FFS.

- Le Comité Directeur FFS a conditionné la poursuite de l'étude sur le B.E. à l'obtention du statut de fédération délégataire, que nous n'avons toujours pas alors que nos brevets fédéraux font autorité et que notre enseignement est copié dans le monde entier.

- Si le B.E. voit le jour, quelles garanties peut apporter l'Etat pour que les sites souterrains ne soient pas accaparés par les professionnels et que la pratique bénévole ne subisse pas de contrainte supplémentaire ?

- Quelle sera la situation vis à vis des autres pays de la CEE en 1993 ? La possession d'un B.E. sera-t-elle indispensable pour travailler dans le domaine du sport et du tourisme sportif ?

- Les vacances actuellement attribuées à la FFS par le SEJS seront-elles maintenues ? Les cadres fédéraux pourront-ils toujours percevoir des rémunérations de type mois-saisonniers ?

- A qui incombera l'équipement des cavités-écoles pour l'exercice du Niveau 5 ? L'Etat ? Les collectivités locales ? Les professionnels ? La FFS ?

DEGAGEMENTS D'EQUIPIER SUR MAIN-COURANTE OU TYROLIENNE

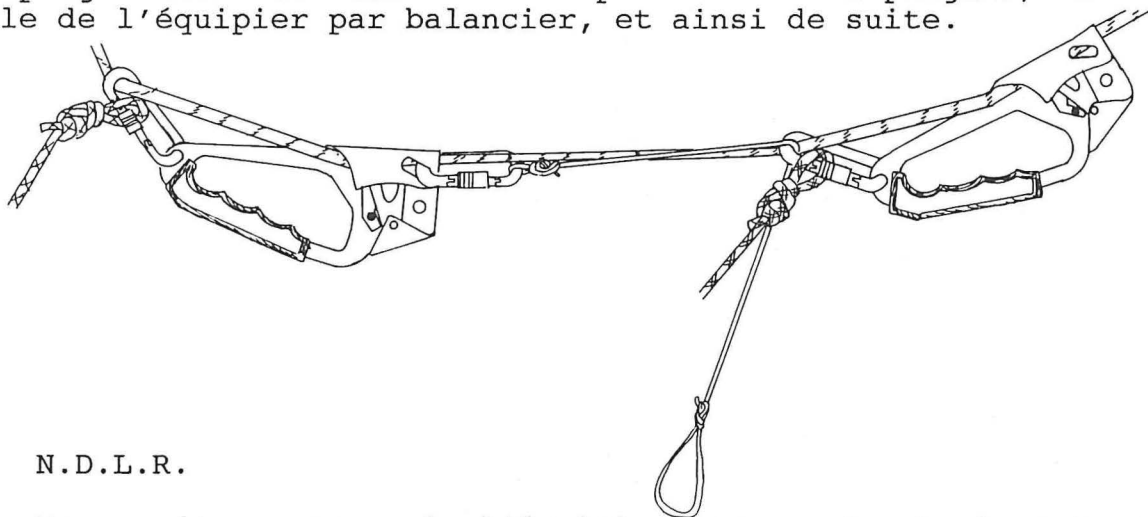
Stage Moniteur 1990

Le dégagement d'équipier sur corde est une procédure qui doit être maîtrisée par tout spéléo, quelle que soit la méthode choisie. Il faut se convaincre de l'idée qu'on ne peut pas laisser un équipier pendu longtemps dans son harnais, au risque de malaises graves. Par conséquent, il faut aussi envisager les cas les plus délicats : par exemple celui d'un équipier pendu sur longe, au beau milieu d'une main-courante aérienne...

La probabilité n'est pas nulle, car ce type de progression peut s'avérer particulièrement épuisant pour des spéléos déjà fatigués, ou moyennement acrobates !

La méthode présentée ci-dessous nécessite 2 poignées.

- 1) Rejoindre l'équipier.
- 2) Relier une poignée à la longe longue de l'équipier, et la placer sur la corde de main-courante.
- 3) Se longer sur sa propre poignée, et la placer sur la corde, en avant de celle de l'équipier.
- 4) Installer une pédale comme indiqué sur le schéma ci-dessous ; on peut agir sur le balancier avec le pied et le poids du corps. La progression se fait en 2 temps : monter sa poignée, monter celle de l'équipier par balancier, et ainsi de suite.



N.D.L.R.

En cas d'urgence, si l'équipier ne peut absolument pas s'aider (blessé ou inconscient), et que la sortie de vire est trop loin ou trop acrobatique, on peut mettre en oeuvre une méthode très rapide qui nécessite seulement une corde de la longueur du puits sous la vire, et un mousqueton.

- 1) Rejoindre l'équipier, et amarrer la corde sur la main-courante ou sur le fractionnement le plus proche.
- 2) Se mettre sur cette corde au descendeur, avec clé de blocage.
- 3) Longer l'équipier à soi avec sa longe libre.
- 4) Couper sa longe qui le relie à la main-courante, il se retrouve pendu à soi.
- 5) Défaire la clé du descendeur, descendre avec l'équipier en bout de longe au fond du puits, et l'installer confortablement.

Ensuite, aviser calmement.

EQUIPEMENTS FIXES EN CAVITES

Instructeurs EFS

1. AVERTISSEMENT (Rémy LIMAGNE).

Cette note a été rédigée à l'issue de l'U.V. Technique Instructeur 1991/1, et présente un certain nombre de conseils techniques pour l'équipement en fixe de portions de cavités. Cela ne signifie nullement que l'EFS préconise la multiplication d'équipements fixes... D'autant que, il est bon de le rappeler, la responsabilité du propriétaire des agrès peut être recherchée en cas d'accident d'un tiers qui utiliserait ces équipements !

Mais les équipements fixes peuvent se révéler indispensables par endroits, alors autant qu'ils soient fiables.

2. OBJECTIFS.

Il s'agissait de poursuivre le travail d'équipement en fixe de certaines parties des traversées du réseau Trombe (massif de la Coume Ouarnède), commencée par les élèves moniteurs de la formation APN de Florac.

- Permettre la progression en sécurité sur mains courantes.
- Eviter la prolifération anarchique d'équipements.
- Réaliser des équipements durables, nécessitant peu d'entretien.

Les équipements réalisés s'adressent à des spéléos autonomes, progressant selon les techniques enseignées à l'EFS (maîtrise du double amarrage en tête de puits par exemple).

Principe Général : L'équipement se fait "à vue", en pouvant toujours visualiser l'amarrage suivant. De ce fait, certaines grandes tyroliennes ont été transformées en mains-courantes.

3. CAS ENVISAGES.

- Puits remontants : Installation d'une corde fixe avec fractionnements "à vue". Le premier qui monte doit pouvoir s'assurer avec une corde dynamique.

- Mains-courantes : Pour diminuer l'usure de la corde, il faut fractionner de part et d'autre du point de frottement. On peut de plus installer un câble de progression au niveau des pieds, ou en double de la main-courante (figure 1).

- Grandes tyroliennes : Transformation en main-courante afin d'éviter un superbe en cas de rupture.

- Tête de puits : double amarrage, avec maillons rapides pour passer la corde de rappel. Ni sangle, ni anneau (figure 2).

4. MOYENS SPECIFIQUES.

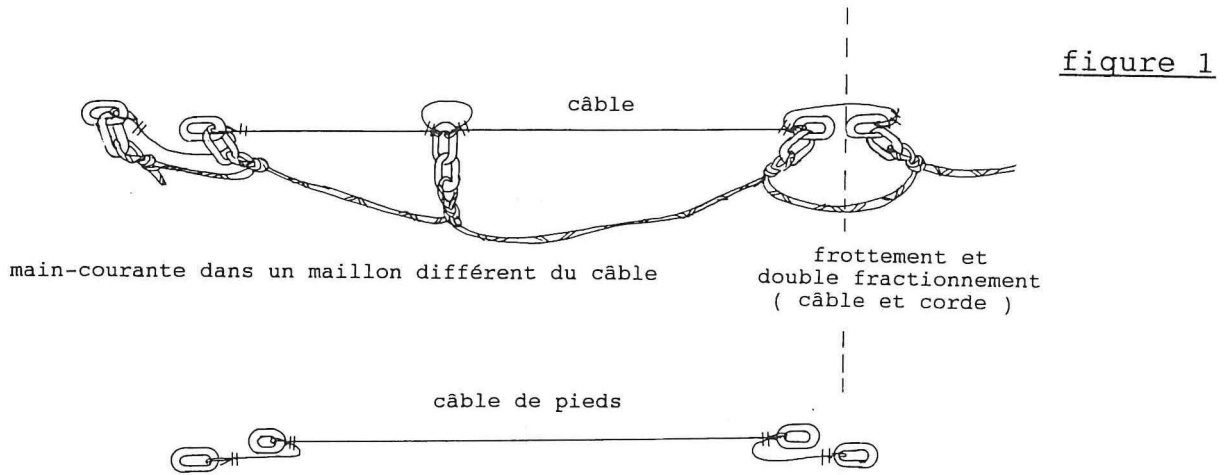
En dehors du spit de 8 bien connu, il existe divers amarrages collés ou à expansion. Le critère de choix est la résistance mécanique et à l'humidité (matériaux inoxydables).

- Long life : Cheville à expansion inviolable, diamètre extérieur 12mm, pose au perforateur, expansion au marteau.

- Spits à double expansion : Diamètre extérieur 14mm, serrage par clé de 17, possibilité de démontage pour vérification et utilisation possible en roche relativement tendre.

- Plaquettes coeur : Bien nettoyer la surface d'appui de la plaquette, qui est relativement grande.

- Câble : Inox, de diamètre 5mm, fixé sur plaquette et maillon rapide par une cosse et deux serre-câbles, fractionnement par double boucle sur le même maillon (figure 3).



Equipement en remplacement de la tyrolienne des puits arrosés
(Grotte de Pèneblaque)

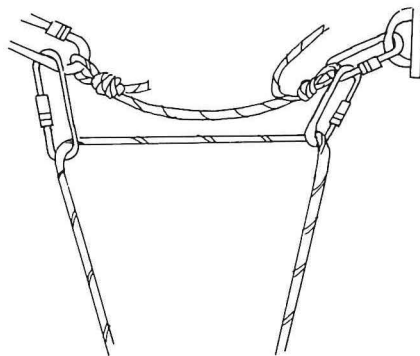
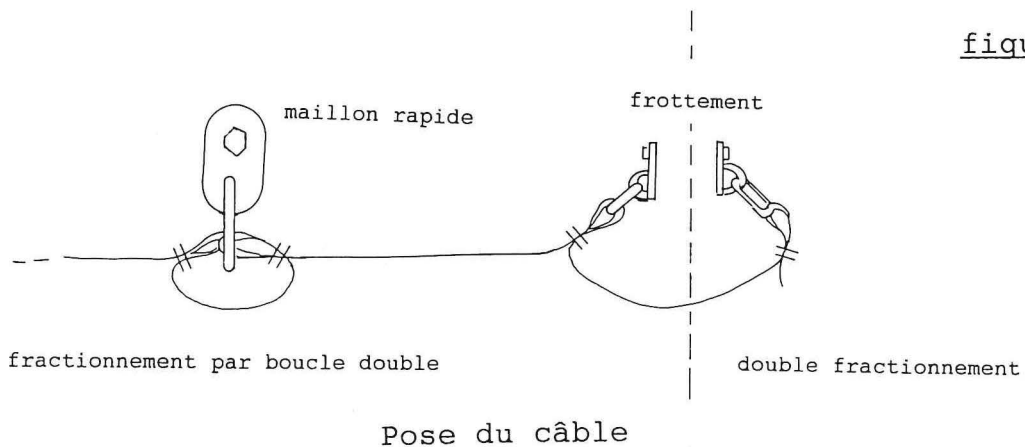


figure 2

anneau de bout de main-courante
anneau de rappel
corde de rappel

Equipement d'une tête de puits



STAGES TECHNIQUES

Dates	Lieu	Organisateur	Responsable à contacter
-------	------	--------------	-------------------------

STAGES DE DECOUVERTE DU MILIEU SOUTERRAIN

19 au 24 avril	Ardèche	CEMEA 69	CEMEA Lyon, 1 rue Marceau, 69001 Lyon
21 au 25 avril	Aveyron	A.S. ROUERGUE	Raoul DELAS 16 imp. des Tisserants Villefranche de Rouergue
20 au 23 avril	Doubs	C.S.R.P	Marc LATAPIE, 8 résidence du Val, 94480 Ablon/Seine tél: (1) 42 87 29 21
20 au 24 avril	Tarn et Garonne	C.D.S.82	Jacques SABATIE, Place de la Porte Haute, 82800 Montricoux, tél: 63 67 27 66
20 au 25 avril	Charente	C.S.R.S	Alain ROUSSELOT, pharmacie, le Bourg 16380 Marthon, tél: 45 70 25 37
20 au 25 avril	Lot	CEMEA 63	CEMEA Auvergne, 61 av. de l'Union Soviétique, 63000 Clermont-Ferrand
26 au 30 avril	Pyrénées Atlantiques	C.D.S.64	Stéphane VOGRIG, CDS 64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau tél: 59 62 47 34
18 au 22 mai	Pyrénées Atlantiques	C.D.S.64	Jean-François GODART, CDS 64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau tél: 59 62 47 34
13 au 18 juillet	Jura	E.F.S.	Rémy LIMAGNE, 90 rue du Lavoir 39300 SYAM
30 août au 4 septembre	Causse Méjean	C.S.R.C	Laurence TANGUILLE, Bat I 3, rue René Trousselle, 69120 Vaulx-en-Velin tél: 78 80 70 93
septembre	Pyrénées	CEMEA 31	CEMEA Midi-Pyrénées, 51 rue des Amidonniers, 31000 Toulouse
25 au 30 octobre	Haute Saône	CEMEA 25	CEMEA Franche Comté, 6 rue de la Madeleine, 25000 Besançon
26 au 31 octobre	Meuse	CEMEA 54	CEMEA Lorraine, château de Lunéville BP 46, 54403 Lunéville cedex
Toussaint	Seine Maritime	CEMEA 76	CEMEA Haute-Normandie, 5 rue des frères Delatre, 76140 Petit-Quevilly
Toussaint	Hérault	CEMEA 34	CEMEA Languedoc-Roussillon, 28 Fbg Boutonnet, 34000 Montpellier
Toussaint	Vercors	CEMEA 38	CEMEA Alpes-Vivaraïs, 5 Bd Ed. Rey, 38000 Grenoble

STAGES TECHNIQUES

Dates	Lieu	Organisateur	Responsable à contacter
-------	------	--------------	-------------------------

STAGES DE FORMATION TECHNIQUE

11-12 janvier 8-9 février	Seine et Marne Franche-Comté	C.D.S. 92	Véronique MASSA, 6 rue J.J Rousseau, 92150 Suresnes, tél: (1) 45 06 38 13
2 au 7 mars	Lot	C.D.S.39	Pascale LAFOSSE, cidex 401 39800 Molain, tél: 84 51 75 28
21-22, 28 -29 mars 4 -5 avril	Ardèche, Jura, Savoie	C.D.S.69	Jean-Philippe GRANDCOLAS, 191 rue M. Mérieux, 69007 Lyon, tél: 78 61 13 41
11-12, 18-20 avril	Vaucluse	C.D.S.84	Roland BICHERON, route de Salon, 13560 Senas, tél: 90 57 24 44
25 avril au 1er mai	Lot	C.D.S.24	Jean-Michel LABADIE, la Cheyrie Paulin, 24590 Salignac Eyvigues,tél:53 28 84 14
30 août au 5 septembre	Midi-Pyrénées	C.S.R.K	Ludovic MENOUX, imp. des Capucines 08000 Charleville-Mézières
24 au 30 octobre	Vercors	C.S.R.C	Eric CHARRON, les Revoux, 26420 La Chapelle en Vercors, tél: 75 48 25 18
24 au 31 octobre	Lot ou Charente	C.S.R.S	Didier PASQUIET, 4 rue de l'Hermitage, 86580 Biard

**A L'ATTENTION DES FUTURS STAGIAIRES
DE L'ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE**

A partir de 1992, pour tous les stages nationaux et plusieurs stages régionaux, la clôture des inscriptions interviendra 1 mois avant le début de la session. Passé ce délai, plus aucun acte de candidature ne sera envoyé.

Merci de prendre toute disposition utile pour vous inscrire à temps.

Rémy LIMAGNE

STAGES TECHNIQUES

Dates	Lieu	Organisateur	Responsable à contacter
-------	------	--------------	-------------------------

STAGES DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

21-22, 28-29 mars 4-5 avril	Ardèche, Jura, Savoie	C.D.S.69	Jean-Philippe GRANDCOLAS, 191 rue M. Merieux, 69007 Lyon, tél.: 78 61 13 41
2 au 7 mai	Midi-Pyrénées	E.F.S.	Bernard PIART, Direction Départementale Jeunesse Sports, rue Paraire 12000 Rodez
2 week-end en mai-juin	non défini	CO.S.I.F.	Tibor VALRANGES, 19 av. Parc des Sports 94260 Fresnes tél:(1) 42 37 66 54
20 au 25 juin	Pyrénées Orientales	C.S.R.E	Stéphane FORTAS, 3 rue Fantin Latour 66000 Perpignan, tél: 68 54 18 29
30 août au 5 septembre	Midi-Pyrénées	C.S.R.K	Ludovic MENOUX, imp. des Capucines, 08000 Charleville-Mézières
12 au 20 septembre	Pyrénées Atlantiques	C.D.S.64	Jean-Paul GUARDIA, 2 av. Delattre de Tassigny, 64400 Oloron Ste Marie, tél: 59 39 00 49
24 au 30 octobre	Pyrénées Atlantiques	C.D.S.64	Joël COUCOURON, CDS 64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau, tél: 59 62 47 34
Toussaint	Lot	C.D.S.46	Emeric BEAUCHERON, 46330 Tour de Faure, tél: 65 30 23 74

STAGES DE COMMISSIONS NATIONALES F.F.S.

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

COMMISSION CANYON

STAGES DE FORMATION DE CADRES

Tests techniques Moniteur	28 et 29 mars	Alpes	Juan ESPEJO, le Villard, 38530 Chapareillan, tél: 76 45 23 29
Tests techniques Moniteur	11 et 12 avril	Alpes	Juan ESPEJO, le Villard, 38530 Chapareillan, tél: 76 45 23 29
Tests techniques Moniteur	16 et 17 mai	Cévennes	Roland PELISSIER, Sévérac l'Eglise 12310 Laissac
Tests techniques Moniteur	16 et 17 mai	Alpes de Hte Provence	Patrice TORDJMAN 04370 BEAUVEZER
Tests techniques Moniteur	23 et 24 mai	Hautes Pyrénées	Guy QUER, Lecussan, 31580 Saint-Plancard, tél: 61 95 91 71
Tests techniques Moniteur	6 et 7 juin	Pyrénées Atlantiques	Jean-Luc RAULT, 5 av. H. Dunand 64000 PAU
Moniteur formule globale	16 au 25 mai	Alpes	Juan ESPEJO, le Villard, 38530 Chapareillan, tél: 76 45 23 29
Moniteur formule globale	23 au 31 juin	Pyrénées Atlantiques	Jean-Luc RAULT, CDS 64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau
Moniteur formule globale	26 juin au 5 juillet	Aveyron	Bernard PIART, Direction Jeunesse et Sports, rue Paraire, 12000 Rodez
Moniteur formule allégée	21 au 25 mai	Alpes	Juan ESPEJO, le Villard, 38530 Chapareillan, tél: 76 45 23 29
Moniteur formule allégée	19 au 24 septembre	Pyrénées Orientales	Norbert AUMASSON, Sauto 66210 Montlouis

STAGES TECHNIQUES

Initiation	11 au 15 juillet	Alpes de Hte Provence	Patrice TORDJMAN, 04370 Beauvezer tél: 92 83 49 07
Initiation	31 août au 4 septembre	Vercors, Chartreuse	Eric CHARRON, Les Revoux, 26420 La Chapelle en Vercors tél: 75 48 25 18
Perfectionnement	28 avril au 3 mai	Pyrénées Orientales	Manuel MOLINA, 32 rue de Luppe, 31500 Toulouse
Perfectionnement	28 juin au 3 juillet	Pyrénées Atlantiques	Pierre REQUENA, CDS 64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau
Perfectionnement	23 au 28 août	Pyrénées Atlantiques	Eric BERTRAND, 36 rue Fond de Village, 5141 B - Wierde (Belgique)
Techniques de Secours (réservé aux MONITEURS)	26 - 27 septembre	Aveyron	Roland PELISSIER, Sévérac l'Eglise 12310 Laissac

STAGES DE COMMISSIONS NATIONALES F.F.S.

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

COMMISSION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Karstologie A.R.S.I.P./E.F.S.	2 au 7 août	Pyrénées Atlantiques	Jacques BAUER, chemin du bois 64800 Ney Bourdettes tél: 59 61 20 80
---	-------------	-------------------------	---

SPELEO-SECOURS FRANCAIS (S.S.F.)

"Formation de cadres"	4-5 avril	non défini	Jean-Claude FRACHON, rue de l'Eglise 39800 COLONNE, tél: 84 37 53 43
"Equipier - chef d'équipe"	21 au 26 avril	Savoie	Christian DODELIN, La Charniaz 73340 BELLECOMBE EN BAUGES tél: 79 63 33 40
"Assistance au blessé"	20 au 23 juillet	Jura	Pascale LAFOSSE, Grande Rue 39800 MOLAIN, tél: 84 51 75 28
"Gestion de Sauvetage"	25 - 28 octobre	Jura	Jean-Claude FRACHON, rue de l'Eglise 39800 COLONNE, tél: 84 37 53 43

COMMISSION PLONGEE SOUTERRAINE

Stage national de plongée souterraine	1 au 8 août	Lot	Patrick BERNARD, Bat D, Bois du Prince 76410 Cléon, tél: 35 78 91 49
--	-------------	-----	--

STAGES SPECIALISES

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

STAGE A THEME SCIENTIFIQUE

Initiation aux fouilles paléontologiques	juillet-août	Savoie	Jacques ROMESTAN (C.S.R. C), Chantegrillet, Saint Pierre La Palud, 69210 l'Arbresle, tél: 74 01 58 59
Hydrogéologie	août	Chartreuse	Bruno TALOUR (C.S.R. C), Morines, 38380 Saint Pierre de Chartreuse

STAGES A THEME TOPOGRAPHIE

Topographie	2ème semestre	non défini	CO.S.I.F., Christophe CORDIER 16 bd V. Auriol 75013 PARIS
-------------	---------------	------------	--

STAGES SPECIALISES

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

STAGES DE PLONGEE SOUTERRAINE

Initiation plongée souterraine	3 jours en mars	Côte d'Or	Philippe JASION (CO.S.I.F.), 53 bis av. M. Perrin, 95540 Mery-sur-Oise tél: (1) 34 21 64 22
Plongée	8-9 - 10 mai	Gard	Mathias ROUSSELOT (C.S.R. E), 9 rue Emile Kahn, 30000 Nimes tél: 66 29 23 69
Plongée	28 au 31 mai	Jura	Joëlle LOCATELLI (C.S.R. C), 19 rue Castellion, 01100 Oyonnax tél: 74 73 42 43
Plongée fond de gouffre	avril	Côte d'Or	Philippe BRUNET (CO.S.I.F.) 43 Bd Saint-Michel, 75005 Paris tél: (1) 43 29 72 62
Initiation plongée souterraine	juin	Côte d'Or	Philippe BRUNET (CO.S.I.F.) 43 Bd Saint-Michel, 75005 Paris tél: (1) 43 29 72 62
Initiation, perfectionnement plongée souterraine	6-8 juin	Lot	Philippe JOLIVET (CSR "N") 70 rue de la Bellevue 41100 Vendôme
Perfectionnement plongée souterraine	Toussaint	Causses	Philippe BRUNET (CO.S.I.F.) 43 Bd Saint-Michel, 75005 Paris tél: (1) 43 29 72 62
Topographie	non défini	Côte d'Or	Christian THOMAS (CO.S.I.F. / C.I.S.), 27 cours de Vincennes, 75020 Paris

STAGES A THEME PHOTOGRAPHIE

Stage Audio-Visuel	février	Hérault	E.F.S., 23 rue de Nuits 69004 Lyon, tél: : 78 39 43 30
Photographie	2ème semestre	Jura	Daniel CHAILLOUX, Alain MARTAUD CO.S.I.F., tél.: (1) 42 49 79 25

STAGES A THEME VIDEO

Vidéo-spéléo Reportage en milieu souterrain	1-2 - 3 mai	Tarn et Garonne	Patrice COUGOULOU, Maison de la Spéléo, place de la Porte Haute 82800 Montricoux, tél.: 63 67 27 66
Vidéo-spéléo Documentaire-Fiction en milieu souterrain	8-9-10 mai	Tarn et Garonne	Patrice COUGOULOU, Maison de la Spéléo, place de la Porte Haute 82800 Montricoux, tél.: 63 67 27 66

STAGES SPECIALISES

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
STAGES A THEME DESOBSTRUCTION			
Préparation au certificat de préposé au Tir	21 au 27 septembre	Lot	Guy BARIVIERA (E.F.S./ GRETA), le Grès 46160 Calvignac, tél: 65 30 20 78
Désobstruction	13-14 juin	Vercors	Claude DARLET (C.S.R. C/ C.D.S. 26), 11 rue Barbe 26300 Bourg de Péage tél: 75 72 36 40

ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
Pré-initiateur	22 - 23 février	Hérault	Christian BOUSSAGOL(C.S.R. E) , La Cadière, 30170 St Hippolyte du Fort tél: 66 77 21 21
Pré-initiateur	10-11, 17-18 octobre	Ardèche	Christian DREVET, 11 lot. le Torras, 26600 Tain l'Hermitage tél:75 08 40 09
Pré-moniteur	28-30 mars	Vaucluse	Olivier PELLEGRINI (CO.S.I.F.) le Maupas Lacelle les Bordes, 78720 Dampierre, tél: (1) 34 85 20 74
Pré-moniteur	1 au 3 mai	Vaucluse	Christian TAMISIER (C.S.R. D), 29 Bd de la Coopération, 13013 Marseille tél: 42 96 01 51
Formation - Perfectionnement	Pâques	Vercors ou Ardèche	Fabien DARNE(C.D.S. Loire) , Bat I 3, rue Trousselle, 69120 Vaulx en Velin tél: 78 80 70 93
Stage "Plein-Gaz"	28 au 31 mai	Vercors	Patrice FANGER (C.S.R. C), la Dornette ch. du Mazolan, Veyras 07000 Privas tél: 75 64 47 22
Week-end technique régional	18-19 janvier	Eure et Seine Maritime	Jacky DIERS (C.S.R. J) , 71 rue de Merry Delabost,76100 Rouen tél: 35 62 86 32
Formation aux techniques d'exploration	26 avril au 3 mai	Lot ou Jura	Frédéric MAURY (C.S.R. J) , Hamelet, rue Dhurmer,76360 Barentin tél. 35 91 75 13

ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
Prévention et sensibilisation aux techniques secours	25-26 janvier	Seine & Marne	Dominique GUIBERT (C.D.S. 91), 3 r. du Vieux Noyer Amblainvilliers, 91370 Verrière le Buisson, tél: (1) 69 30 06 57
Prévention et sensibilisation aux techniques secours	25-26 janvier	Seine & Marne	Véronique MASSA (C.D.S. 92), 6 rue J.J. Rousseau, 92150 Suresnes tél: (1) 45 06 38 13
Prévention et sensibilisation aux techniques secours	14-15 mars	Seine & Marne	Christophe CORDIER (C.D.S. 94), 16 Bd V. Auriol,75013 Paris tél: (1) 45 84 09 85
Prévention et sensibilisation aux techniques secours	21-22 mars	Seine & Marne	Denis RAYNAUD (C.D.S. 95), 3 rue P. Fossat, 95130 Franconville tél: (1) 34 14 30 93
Exercice secours	4-5 avril	non défini	Jean-Paul COUTURIER (C.S.R.A), 6 rue Abbé Grégoire, 92130 Issy les Moulineaux, tél: (1) 46 38 17 66
Prévention et sensibilisation aux techniques secours	13-14 juin	Seine & Marne	Corinne ARSENAULT (C.D.S. 93), 36 rue Gambetta, 92240 Malakoff
Prévention et sensibilisation aux techniques secours	20-21 juin	Seine & Marne	Alain JOYEZ (C.D.S. 75) , 22 rue Max Dormoy,75018 Paris tél: (1) 42 05 22 63
Formation aux techniques secours (en falaise)	mars	Charente Maritime	Gérard COLLIN (C.S.R.S), 12 rue de la Payre, 86130 Jaunay-Clan tél: 49 62 00 34
Formation aux techniques secours (en cavité)	novembre	Charente	Gérard COLLIN (C.S.R.S), 12 rue de la Payre, 86130 Jaunay-Clan tél: 49 62 00 34

	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT pour les membres F.F.S. s'inscrivant à titre individuel
Prix minimum d'une journée de stage	550 F	260 F

Modalités pratiques de candidature à un stage

INSCRIPTION

Les demandes de renseignements et les dossiers de candidatures concernant les stages organisés directement par l'E.F.S. sont à adresser à l'Ecole Française de Spéléologie (Commission d'Enseignement de la Fédération Française de Spéléologie), 23 rue de Nuits, 69004 Lyon, (*).

Dates limites de dépôt des candidatures : un mois avant le début de chaque stage. Sur envoi d'une enveloppe de format 16x23 cm, timbrée (pour 50 gr) et pré-adressée, il sera expédié un dossier concernant le stage souhaité. Il est demandé d'envoyer des dossiers complets sur formulaire normalisé pour toutes demandes de candidatures, règlement compris.

(* : pour les stages organisés par les C.S.R., C.D.S., ou autre structure, contacter celle-ci ou le responsable du stage.)

DEFLECTIONS

- Dédite de plus de 9 jours avant le début du stage : retenue de 10% du coût du stage.
- Dédite de moins de 10 jours avant le début du stage, retenue de 20% du coût du stage.
- Départ d'un stage pendant son déroulement (cas de force majeure ou départ après les tests techniques du stage Moniteur) : retenue sur le coût du stage d'un montant proportionnel au nombre de journées réellement suivies.

ACCUSE DE RECEPTION

Un accusé de réception est expédié à chaque candidat dès enregistrement des dossiers complets. Une convocation est adressée à tous les stagiaires dès clôture des candidatures (2 à 3 semaines avant le début du stage). Afin de permettre des transports collectifs, une liste des participants sera diffusée avec cet envoi, ainsi qu'un plan d'accès. Plusieurs stages débutent le soir ; pour les stages qui débutent à 9h, il est éventuellement possible de se présenter la veille au soir et d'être hébergé dans le centre (demande à faire au préalable). Une participation financière en sus du coût du stage sera alors à régler au responsable de stage.

PARTICIPATION FINANCIERE

Elle comprend les droits d'inscription, l'hébergement, la nourriture, l'assurance individuelle des candidats qui ne seraient pas membres de la F.F.S. Elle est valable selon deux tarifs :

- Tarif journalier "normal" : concerne l'ensemble des stagiaires pris en charge, en particulier par leur employeur ou par un organisme de formation permanente. Une convention doit être signée entre la F.F.S. et l'organisme concerné. Le règlement du stage pourra être effectué sur facture, uniquement dans ce cas.
- Tarif journalier réduit pour les membres de la F.F.S. s'inscrivant à titre personnel à certains stages.

CONGES

Pour les salariés, il est possible de bénéficier d'un congé-formation permettant de suivre un stage organisé par l'E.F.S.. Des demandes d'agrément peuvent être déposées pour certains stages auprès d'organismes tels que Promofaf et Uniformation. Pour toutes demandes de prise en charge au titre de la formation continue, il est précisé que :

- l'E.F.S. est enregistrée sous le n° 82.69.00289..69 auprès de la cellule de contrôle de Lyon.
- N° SIRET donné par l'INSEE à notre association : n° 784 492 464 00010.
- N° d'agrément ministériel : n°19910 du 30/11/1964.
- Récépissé de déclaration d'association (Préfecture de Paris) : n° 63/855 (7/8/1963).

REMARQUE

Les participants sont responsables de leurs effets personnels (matériel spéléologique ou non).

Pour toute information sur l'activité d'enseignement dans votre région, contactez le coordinateur régional de l'Ecole Française de Spéléologie.

Région : _____	(ses départements)
Responsable : _____	ses coordonnées
A : Ile de France	(75,77,78,91,92,93,94,95)
CORDIER Christophe	16, bd Vincent Auriol 75013 Paris.
B : Bourgogne	(21,58,71,89)
JOVIGNOT François	1 rue Bossuet - 21160 Marsannay la Côte.
C : Rhône-Alpes	(01,07,26,38,42,69,73,74)
TANGUILLE Laurence	Bat I, 3 rue R. Trousselle - 69120 Vaulx en Velin.
D : Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse	(04,05,06,13,20,83,84)
ZIEGLE Denis	7 rue de Montigny - 13100 Aix en Provence.
E : Languedoc-Roussillon	(11,30,34,48,66)
BOUSSAGOL Christian	La Cadière - 30170 St Hippolyte du Fort.
F : Midi-Pyrénées	(09,12,31,32,46,65,81,82)
BERNHART Agnès	12 allée de Bigorre 31770 COLOMIERS
G : Aquitaine	(24,33,40,47,64)
GODART Jean-François	4, rue Darrichon - 64000 Pau.
H : Ouest	(22,29,35,44,49,53,56,72,85)
BOUCHET Pascal (intérim)	1 place Léo Lagrange - 44800 St Herblain.
J : Normandie	(14,27,50,61,76)
LUTZ Roger	7 rue de la Haie Brout - 76800 St Etienne du Rouvray.
K : Nord, Champagne-Ardennes, Picardie	(02,08,10,51,52,59,60,62,80)
MULOT José	Thoix - 80160 Conty.
L : Lorraine	(54,55,57,88)
HEGO Philippe	7 rue Marie Poirot - 88240 Bains les Bains.
M : Auvergne - Limousin	(03,15,19,23,43,63,87)
MARCHAND Thierry	Freyssinges - 19150 Cornil.
N : Centre	(18,28,36,37,41,45)
MASSON Thierry	50 rue de Notz - 36000 Châteauroux.
P : Franche-Comté	(25,39,70,90)
BRESSON Laurent	Chézaboais - 39800 Colonne.
R : Alsace	(67,68)
HESTIN Pascal	Vraie Côte 46, Petit Rombach 68160 Ste Croix aux Mines.
S : Poitou - Charente	(16,17,79,86)
ROUSSELOT Alain	Pharmacie, Le Bourg, 16380 Marthon.